

Jussac

Bulletin Municipal - Février 2018 - N° 60



Numéro 60

SOMMAIRE

Activités municipales

1 - Le mot du Maire

2 - Finances municipales

Budget 2017 : Section de fonctionnement

Budget 2017 : Section d'investissement

Taux de contributions directes

4 - Voirie

Réalisations 2017

Perspectives 2018

5 - Bâtiments

Ecole Marie Marvingt

Permanence sociale et médicale de l'Allée des Pavillons

Projets

8 - Urbanisme

Bilan 2017

9 - Affaires sociales

Actions en direction des Aînés

CLIC, Cab'avantage, Présence Verte

Actions en direction des familles

Actions en direction des jeunes

Mission Locale, Convention CPAM

10 - Vie économique et communication

Zone d'activités économiques

Site internet

Page Facebook

Wifi public

Marché dominical

11 - Culture et Animations

Médiathèque Jean-Claude Maurel

Les expositions

Festivités du 15 août

Marché de Noël

Cérémonie des vœux du Maire

Vie communale

14 - Cadre de vie

Eclairage public

Propreté et civisme

Des adresses précises pour tous

15 - Personnel communal

15 - Ferme équestre de l'Authre

15 - Inauguration de la Ferme équestre

16 - Commémorations

16 - Visite du secrétaire général de la Préfecture

16 - Comice Agricole

16 - Le Tour du Cantal pédestre

17 - Etat Civil

Mariages - Naissances - Décès - Baptêmes

Vie scolaire

18 - Ecole Marie Marvingt

19 - Inscriptions à l'école

Intercommunalité

21 - CABA

La CABA au service des habitants

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La ZAE devient communautaire

23 - CENTRE SOCIAL VALLÉE DE L'AUTHRE

25 - SMOCE

Vie associative

26 - Association Famille Rurales

Amicale des retraités

Anciens de l'USJ

Amicale des parents d'élèves

Spectacle Les Gens d'Ici

Cyclos Jussacois et randonnées pédestres Jussacoises

Association Jussac jump'

Association « Retraite heureuse au pré »

Comité des fêtes de Jussac

Diane Jussacoise

Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre

Groupement de la Vallée de l'Authre

Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

Hand Ball Club

Line dance and co

Les vergers de la vallée de l'Authre

Les Anciens d'AFN

Ping du Pays de Naucelles

Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre

Jussac Tennis Club

Union Sportive de la Vallée de l'Authre

41 - Tarifs municipaux

Garderie et ALAE

Cantine

Transports scolaires

Marché

Cimetière

■ Le mot du Maire

Chères Jussacoises, chers Jussacois,

Le renouvellement caractérise, pour moi, l'année 2017.

Au niveau international, des votes inattendus intervenus en 2016 ont produit leurs effets :

- installation à la Maison Blanche d'un Président pour le moins surprenant dans son comportement quotidien et ses choix fluctuants au gré de son humeur ;
- prise de conscience à retardement par les Britanniques des conséquences de leur choix de quitter l'Union Européenne.

Si les électeurs conservateurs d'outre-Atlantique maintiennent toute leur confiance en leur Président qui fait ce qu'ils attendent de lui, nos voisins d'outre-Manche se rendent compte, un peu tard, qu'ils ont été trompés par des politiciens dont certains ont quitté la scène dès les premières difficultés.

Dans l'Hexagone, les candidats issus de primaires qui avaient connu un certain succès et passionné les médias ont été balayés dès le premier tour des Présidentielles. Un deuxième tour assez inédit s'est conclu par l'élection relativement confortable d'un jeune candidat souhaitant incarner le renouvellement. Extérieur aux partis ayant exercé alternativement le pouvoir ces dernières décennies, il est parvenu à les marginaliser, profitant du « dédagisme » ambiant dans l'ensemble des démocraties modernes.

Sur la lancée, les élections législatives lui ont donné une majorité absolue à l'Assemblée Nationale, lui permettant d'espérer pouvoir appliquer son programme sans trop de difficultés. Ce qu'il réalise plutôt bien depuis, nette différence avec ses prédécesseurs, notamment le dernier de ceux-ci.

Notre département, fidèle à son histoire, a, une nouvelle fois, fait preuve d'une certaine inertie en ne s'inscrivant pas dans ce renouvellement de la représentation nationale. Ce qui a provoqué, toutefois, l'accession à la tête du Conseil Départemental d'un de nos deux représentants cantonaux, ce dont nous nous félicitons.



Mais cet épisode national a directement impacté notre environnement proche. En effet, la nomination du Président de la CABA dans le premier gouvernement et, surtout, sa confirmation dans le second, post élections législatives, l'a contraint à abandonner prématurément cette présidence, ce qui était programmé à l'automne pour conserver son mandat de Sénateur.

Jacques MEZARD a prouvé tout son savoir-faire et sa grande expérience politique, dans le meilleur sens du terme, en organisant sa succession sans provoquer de contre-proposition de candidature. Cette transition s'est déroulée sans secousse majeure, concrétisant les relations plutôt consensuelles entre les vingt-cinq communes de la CABA. La personnalité et l'efficacité de Michel ROUSSY, appréciées depuis 2014, ont bien facilité cette élection et permis la continuité dans le travail communautaire.

Au niveau communal, nous avons poursuivi la rénovation et la mise en accessibilité des bâti-

ments communaux, notamment l'école Marie Marvingt et son extension. Au cours du dernier trimestre, ont débuté les chantiers de réhabilitation de la grange Bailly en permanence sociale et de construction du local associatif. L'obtention d'aides financières auprès de nos partenaires habituels (Etat, Région, Département) ainsi que le maintien des taux d'intérêts des emprunts à un niveau faible, nous ont permis d'injecter près de 750 000 € HT dans l'économie locale pour nos investissements, sans augmentation excessive de la fiscalité locale ni aggravation immodérée de notre endettement. Le gros dossier de cette nouvelle année, à côté de l'aboutissement des chantiers en cours, consistera à réaménager la salle polyvalente et ses annexes. Outre le renforcement de la sécurité et de l'accessibilité, le confort et les conditions d'utilisation seront améliorés pour cet équipement indispensable, fortement sollicité tout au long des semaines et chaque week-end.

En voirie, nous prévoyons l'aménagement d'un plateau sécuritaire au droit des portails de l'école et devant la Poste, mais aussi l'élargissement du chemin de Mondésir et son aménagement définitif, tant attendus par les habitants du quartier de la Laiterie.

Nous poursuivrons, bien entendu, nos actions en faveur du bien vivre à Jussac : sécurité, cadre de vie, environnement, ainsi que la viabilisation de futures zones d'implantation de nouveaux habitants, nécessaire à la poursuite du développement continu et harmonieux de notre collectivité et à l'épanouissement de tous ses habitants, petits et grands.

Bien cordialement



■ Finances municipales

Finances et personnel communal :
Mme Bigeon, Mme Roux, M. Vidal, Mme Forses,
M. Rodier, Mme Garnesson.

Le budget voté vous a été présenté dans le JUSSAC'INFO de juin. Nous vous en précisons ici les chiffres définitifs, tenant compte des crédits reportés et des décisions modificatives prises en cours d'année.

L'adoption du compte administratif correspond à la clôture des comptes de l'année antérieure.

Le compte administratif 2016 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 16 février 2017.

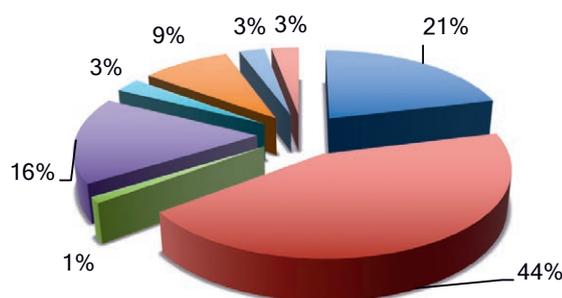
Le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat, avec un excédent de 77 059,37 € et décidé d'imputer ce résultat sur le budget de fonctionnement 2017.

Le vote du budget est un acte majeur dans la vie communale. Il est l'expression financière de la politique de l'équipe municipale à travers les choix budgétaires réalisés.

Budget : Section de fonctionnement

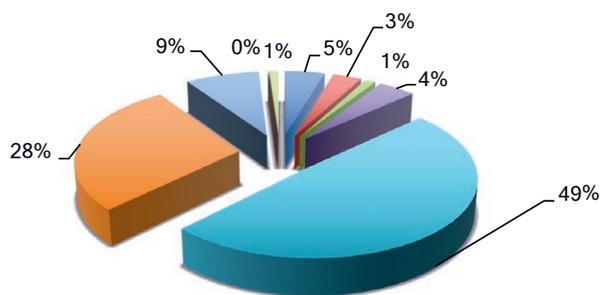
Les dépenses

Chapitre	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	359 200
012	Charges de personnel	741 534
022	Dépenses imprévues	20 000
023	Virement à la section d'investissement	279 001
042	Amortissement	46 031
65	Autres charges gestion courante	157 661
66	Charges financières	46 000
67	Charges exceptionnelles	49 000
TOTAL DES DEPENSES		1 698 427 €



ACTIVITÉS MUNICIPALES

Les recettes

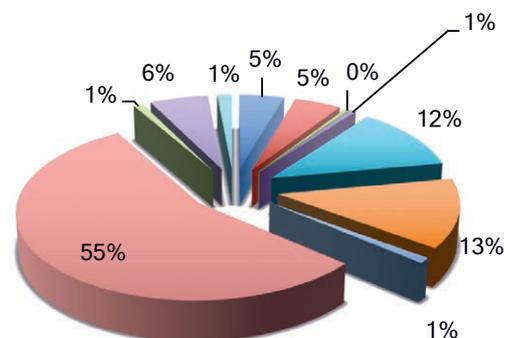


Chapitre	Libellés	Montant
002	Excédent antérieur reporté	77 059
013	Atténuation de charges	55 910
042	Travaux en régie	20 000
70	Produits des services	71 500
73	Impôts et taxes	836 913
74	Dotations et participations	476 607
75	Autres produits gestion courante	142 374
76	Produits financiers	30
77	Produits exceptionnels	18 034
TOTAL DES RECETTES		1 698 427 €

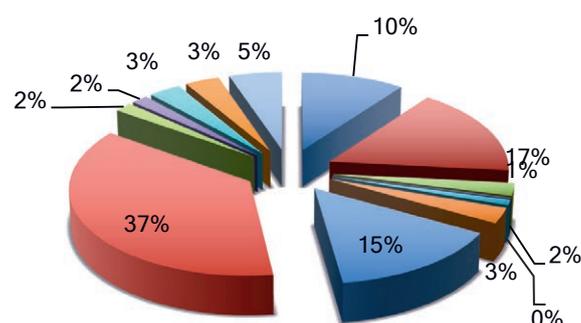
Budget : Section d'investissement

Les dépenses

Libellés	Montant
Parcours santé et terrain multisports	76 000
Terrains	79 886
Dénomination des voies	7 000
Cimetière	10 000
Remboursements d'emprunts	201 000
Voirie communale	220 430
Eclairage public	17 615
Travaux de bâtiment	937 600
Ecole	15 950
Acquisitions diverses – Opérations non affectées (ONA)	100 020
OPFI (opérations financières)	25 069
TOTAL DES DEPENSES	1 690 570



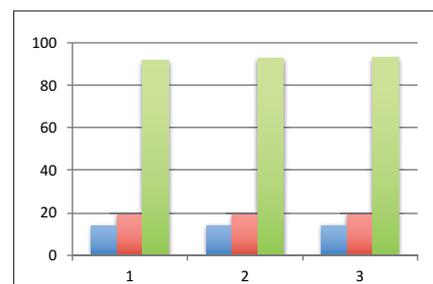
Les recettes



Libellés	Montant
Excédent de fonctionnement capitalisé	171 213
Virement de la section de fonctionnement	279 001
Fonds de compensation de la TVA	40 000
Taxe d'aménagement	4 000
Vente de terrain	17 145
Autres subventions ou participations	49 040
Dotation d'équipement des Territoires Ruraux	248 500
Emprunts	625 000
Réserve Parlementaire	30 000
CNDS	28 000
Région contrat Centre Bourg	53 500
Département	57 103
Solde d'exécution de la section investissement reporté	88 068
TOTAL DES RECETTES	1 690 570

Taux de contributions directes appliqués par décision du Conseil Municipal

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
2015	14.29	19.34	91.82
2016	14.43	19.53	92.72
2017	14,52	19,65	93,28



■ Voirie

Réalisations 2017

C'est dans le cadre d'un nouveau marché à bons de commande, notifié à l'entreprise EUROVIA, que le programme de travaux 2017 a débuté à la mi-juin.

Renforcement de chaussée

- Village de Cautrunes : suite des travaux 2016, avec le renforcement et le revêtement de l'ensemble des voies du village.
- Les Hauts de Renhac : revêtement de la voie principale, ainsi que du lotissement
- VC de Breisse : depuis la RD 64, jusqu'à l'extrémité de celle-ci, renforcement, enduit et amélioration de l'écoulement des eaux sur la partie amont avec pose de caniveaux béton avec grille.
- VC des Caires : renforcement et enduit depuis le carrefour avec la RD 59.



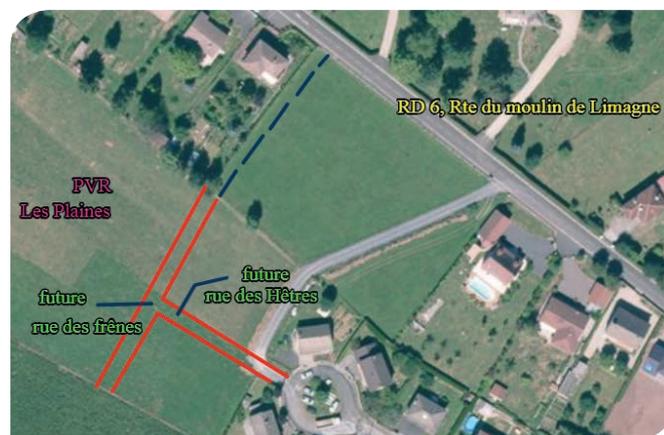
- Impasse de la Laiterie : empierrement et revêtement de la partie communale jouxtant l'emprise de l'ancienne laiterie, soit une surface d'environ 480 m². Ces travaux ont permis d'accompagner ceux sur la partie privative, initiés par les établissements Cantal Fret.
- Route impériale : suite des travaux 2016, renforcement et enduit jusqu'à la limite de la commune de Reilhac.

Voies nouvelles : prolongement de réseaux et création de chaussées

- PVR des Plaines : il s'agit du prolongement de la rue des Acacias, depuis le giratoire, avec la création de la

Voirie, cadre de vie et sécurité :
M. Vidal, M. Carayol, M. Dufour, Mme Forses, Mme Bac,
M. Marre, M. Rodier.

rue des Hêtres et d'une partie de la rue des Frênes. Ces nouvelles voies permettront la desserte d'une nouvelle zone à urbaniser.



- PVR des Rivières : prolongement du Chemin des Rivières au-delà des lotissements de la Verdière et de la Maronne (accès à de nouveaux terrains à bâtir).

Local associatif

Suite aux terrassements réalisés par l'entreprise Barbet en août 2017, (chemin d'accès et plateforme), une dalle en béton destinée à recevoir le futur local à ossature bois a été confectionnée en octobre et novembre 2017, en régie par les employés communaux avec l'aide de l'association des chasseurs de la Diane Jussacoise. La pose du local est prévue pour janvier 2018 par l'entreprise Cantal Abris. Les travaux en régie pourront alors se poursuivre avec les raccordements aux différents réseaux et l'aménagement intérieur.



Autres travaux en régie

- Confection d'emplacements bétonnés pour les containers à ordures ménagères, (rue des Boutons d'Or, route du Cruquet...).
- Travaux de maçonnerie sur le mur d'enceinte du cimetière et pose de plans de situation, non réalisés en 2017 par manque d'effectif (congé maladie), à entreprendre dès 2018.

Travaux différés

- Enrochement route de la Trémolière haute : travaux prévus à l'automne 2017, mais les conditions météorologiques n'ont pas permis de les réaliser.
- Création d'un cheminement en rive de la RD 922, (ZAE/chemin de Nozières et sortie agglomération/pont de Salemagne). Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention fin 2016 qui n'a pas abouti. Une nouvelle demande sera proposée en 2018.
- Accessibilité : la mise aux normes de l'arrêt bus du pont d'Authre, en amont du giratoire, prévu en septembre 2017 sera également différée pour permettre une concertation préalable avec le Conseil Départemental, (reprise de la chaussée aux abords de cet arrêt). A souligner, toujours dans le cadre de l'accessibilité, que le PAVEP, (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics), obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants, avait été confié fin 2013 à un organisme privé "Form Accès", cabinet qui a cessé toute activité prématurément en 2015. La DDT va reprendre ce dossier pour un rendu dans le premier semestre 2018.

Sécurité

- Quartier de la Laiterie : suite au constat de vitesses excessives dénoncées par certains riverains, un

"stop" a été implanté à la sortie de l'ancienne laiterie, au carrefour de la rue du Camp Del Tour, après concertation avec les artisans qui sont les principaux utilisateurs de cet itinéraire.

- Toujours dans le souci de réduire la vitesse, une réflexion est en cours pour améliorer la circulation aux abords de l'école, sur l'allée des Pavillons. Après concertation avec le Conseil Départemental, (gestionnaire de cette même voie – RD 59) un ralentisseur plateau pourrait être proposé. D'autre part, des devis ont été établis pour la fourniture d'un "radar pédagogique" (semblable à celui de l'allée des Pavillons), qui serait déplacé suivant une fréquence à définir, sur différentes voies accidentogènes de l'agglomération, (route Impériale, route du Moulin de Limagne, entrée bourg RD 59 Marmanhac, entrée agglomération RD 46 Péruejols).

Perspectives 2018

- Quartier de la Laiterie : aménagement du Chemin de Mondésir, suite à des acquisitions de terrains réalisées en 2017.
- Poursuite du programme d'entretien de chaussée.
- Rénovation éclairage public 3^e tranche, cité du Buron envisagée : remplacement des lampes pour économiser l'énergie.

■ Bâtiments

Travaux réalisés

Réfection de la couverture des vestiaires du stade Eugène Bessou :

Les travaux d'accessibilité réalisés en 2016 avaient fait apparaître la vétusté de la toiture des vestiaires. En 2017, la couverture a été entièrement changée pendant la trêve de l'été : un bac acier double peau a été posé en remplacement de l'ancienne toiture et une isolation pulvée dans les combles. Le montant des travaux s'élève à environ 18 000 € HT.

Une subvention a été demandée dans le cadre des mesures d'économie d'énergie.

Travaux en cours

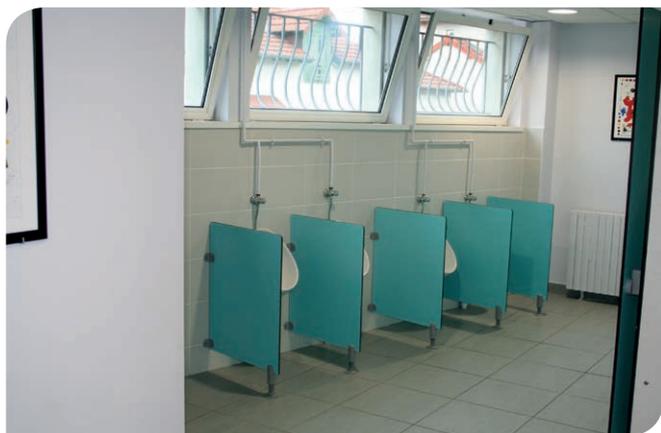
Ecole

Bâtiment existant : Le désamiantage avant travaux est réalisé, l'accessibilité des sanitaires du rez-de-chaussée est faite et les locaux sont fonctionnels depuis le printemps 2017. Une isolation par l'extérieur, côté nord, et un ravalement des bâtiments ont complété cette réhabilitation.

Extension : réalisation de deux salles de classe et pose d'un ascenseur pour l'accessibilité.

Bâtiments :
Mme Bigeon, M. Loustalneau, Mme Roux,
M. Pijoulat, Mme Monjou, M. Marre, M. Rodier.





Plusieurs entreprises travaillant sur le chantier de l'école ont connu des aléas provoquant un retard important dans le planning. La mise en service de ces locaux est maintenant prévue pour la fin janvier. Une commission de sécurité s'est tenue à cette période afin de permettre l'ouverture des 2 nouvelles salles. Dans un premier temps, cet espace sera utilisé afin de finaliser les aménagements des locaux existants : réfection des sols et murs des salles du rez-de-chaussée, du couloir et de l'escalier central, réalisation d'un stockage sécurisé et transformation d'une salle de classe qui sera ensuite utilisée pour le RASED.



Aménagements extérieurs : Ils sont terminés côté rue Marie Marvingt avec la réalisation d'un stationnement et d'un cheminement PMR pour le personnel. L'accès du bus scolaire a été rétabli dès novembre. En dehors du ramassage scolaire, l'entrée des enfants ne peut plus se faire par la porte arrière de l'école du

fait du plan « Vigipirate ». Sur l'Allée des Pavillons, l'accessibilité du trottoir de la maternelle devra être réalisée courant 2018.

Même si un soin particulier a été pris pour limiter les désagréments pendant le temps scolaire, l'envergure des transformations et la durée prolongée du chantier ont provoqué une certaine pénibilité pour les différents intervenants et usagers de l'école. Nous les remercions de leur patience.

Rappel du budget : Le montant des travaux est estimé à 574 000 € HT. Ce projet a obtenu plus de 45% de subventions de l'État dans le cadre de La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), du Conseil Départemental au titre du fonds « Cantal solidaire » et une participation de la réserve parlementaire d'Alain Calmette.

Permanence sociale et médicale (allée des Pavillons)

Ce chantier est réalisé en maîtrise d'ouvrage associée avec la société de logements sociaux POLYGONE. Celle-ci réalisera la construction de deux pavillons locatifs dans la partie nord de la parcelle située le long de l'allée des Pavillons, la Commune valorisera la grange de la maison existante en y aménageant une permanence sociale et médicale.

Les entreprises retenues lors de l'appel d'Offre sont les mêmes pour l'ensemble des réalisations :

Désamiantage : Ets. DECUTIS, Démolition pavillon et terrassements VRD, STAP 15 : Gros œuvre : COSTA FERREIRA, Enduits extérieurs : ARB Façades, Charpente bois, menuiseries extérieures et intérieures : Ets CARRIER BONAL, Couverture Zinguerie : AUBERT Jean-Marc, Cloisons, plafonds, isolation, peintures : ROQUES SA, Carrelages, faïences : ROUSSY Carrelage, Revêtements de sols : VIADUC MOQUETTE, Plomberie Sanitaire : Ets.LESMARIE, Electricité réseaux secs : Ets. LONGUECAMP.



Les travaux ont commencé en juin par le désamiantage et la démolition du pavillon mitoyen de la grange que la commune rénove. Celui n'était pas utilisable comme bâtiment public du fait de son agencement intérieur et des hauteurs de plafond trop faibles.

Une partie du gros œuvre et les terrassements se sont déroulés en novembre et décembre.

Budget : la part de la Commune est estimée à environ 200 000 €. Ce projet est financé à 20 % par l'Etat au titre de la DETR, 27 % par la région, 12,5 % par le département. La commune aura à sa charge 40,5 % de la dépense. La construction des pavillons est prise en charge par POLYGONE qui en assurera la location. Ces maisons sont entièrement de plain pied et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, elles seront destinées en priorité aux personnes âgées valides.

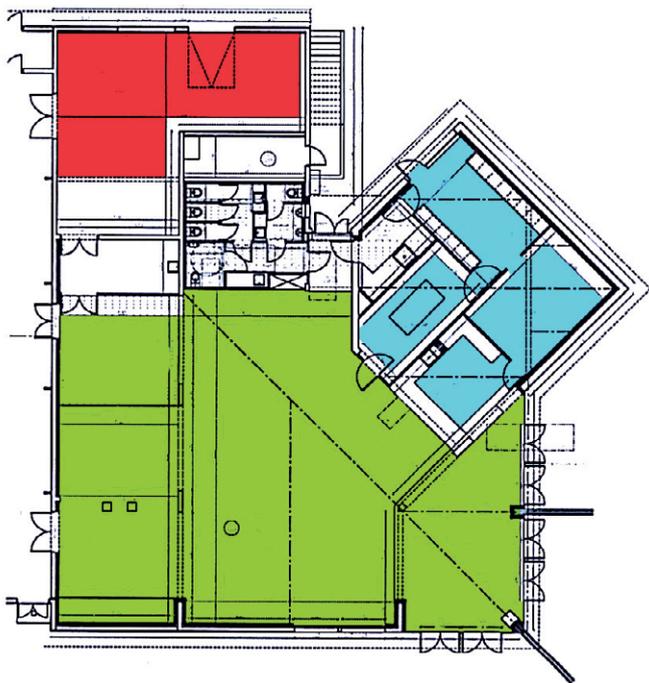
Projets

SALLE POLYVALENTE : début des travaux en mai

La salle polyvalente, très utilisée par les Jussacois est occupée tous les jours par l'école ou les associations qui y pratiquent leurs activités régulières. Elle est louée 48 week-ends par an pour des activités festives de particuliers ou d'associations.

La commission « bâtiments » travaille depuis 2 ans sur un projet de rénovation des locaux : inauguré en 1984, cet équipement est constitué d'espaces disparates et peu fonctionnels. Il n'a plus de cuisine aux normes, connaît des problèmes de réseaux et d'évacuation des eaux usées, le chauffage a besoin d'être réhabilité entièrement et le bâtiment nécessite une isolation thermique et phonique efficaces. Des mises aux normes d'accessibilité et de sécurité sont indispensables afin de pouvoir continuer à l'utiliser.

En 2016, une étude de faisabilité réalisée par M. Langlamet (Econome de la construction) et M. Bonnet (Architecte) a mis en évidence la possibilité de réorganiser les différents espaces pour une utilisation plus rationnelle. En 2017, à l'issue d'un marché en procédure adaptée, le cabinet « Sites et Architectures » a été désigné pour mettre en œuvre le projet.



Plus qu'une rénovation, c'est une restructuration complète des différents espaces qui est prévue :

La salle sera agrandie par abattage de cloisons vers le stockage, les anciens vestiaires et les sanitaires. L'escalier d'accès à la mezzanine et une partie du plancher de celle-ci seront supprimés. Côté Est, l'avent sera fermé par des portes vitrées. Le hall d'accueil ainsi obtenu aura une surface de 290 m². Il pourra communiquer avec le gymnase lorsque ce sera nécessaire.

Une cuisine de réchauffage de 60 m², avec un espace de stockage et un bar seront aménagés dans la partie en soupente côté nord (100 m² de surface pour l'ensemble).

Les toilettes seront réalisées vers l'emplacement du bar actuel et de l'ancienne cuisine. Les réseaux d'évacuation seront déplacés pour permettre un meilleur fonctionnement.

La chaudière sera changée et l'ensemble de l'espace sera chauffé par des radiateurs muraux.

Une surface de 90 m² de stockage est conservée dans l'arrière cuisine actuelle où sera créée une loge de 9 m².

Depuis les normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, la mezzanine ne pouvait plus être accessible au public car elle est à l'étage et desservie par des escaliers. C'est pour cette raison que sa surface sera diminuée par abattage d'une partie du plancher. La pièce restante sera transformée en régie.

Les aménagements extérieurs compléteront cette rénovation : ravalement et réfection des abords.

Le coût des travaux est estimé à 565 000 € HT, auquel il faudra ajouter la Maîtrise d'œuvre et les bureaux de contrôle et de SPS, soit près de 615 000 € HT au total.

Le projet bénéficie de 55 000 € d'aide de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ruralité avec la CABA et une demande de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux vient d'être déposée.

Le dossier de Permis de construire a été déposé en début d'année ; suivront la consultation pour le choix des entreprises et le démarrage de travaux prévu début mai 2018 et une durée espérée de 1 an.

Pendant les travaux : la vie de la commune continue :

Toutes les activités utilisant la Salle Polyvalente pourront se dérouler dans les autres salles de la commune :

La Commission Animation a travaillé activement à reloger les associations et les scolaires dont les activités se déroulent régulièrement dans la salle polyvalente.

Les commandes électriques de l'éclairage du terrain de football, des courts de tennis et de la gestion des accès au CLSH, au gymnase et aux tennis seront déplacées, de même que le WIFI public, afin d'assurer une continuité de fonctionnement.

Le déroulement du chantier ne devra pas gêner les animations extérieures prévues dans la zone de sports et de loisirs :

Une coordination sera faite avant l'installation de chantier de manière à préserver au mieux les accès et anticiper les installations des manifestations envisagées.

Urbanisme

Urbanisme :
Mme Forses, Mme Bigeon, M. Dufour,
Mme Monjou, M. Rodier, M. Marre.

1) Bilan 2017

Au cours des douze derniers mois, la Mairie a accordé :

- **69 Certificats d'Urbanisme** dont 9 dits « opérationnels » autorisant la construction de maisons d'habitation.
- **18 Permis de Construire** dont 11 pour des maisons individuelles, 1 pour un ensemble commercial et de services, 1 pour un changement de destination,

5 pour des annexes ou extension de maison d'habitation.

- **6 Permis Modificatifs.**
- **39 Déclarations Préalables** dont 8 pour des divisions foncières et créations de lots à bâtir, 6 pour des modifications de l'aspect extérieur d'habitations, 13 pour des annexes, 3 pour des piscines, 7 pour des clôtures, 1 pour la pose de panneaux photovoltaïques et 1 pour un changement d'usage.

Affaires sociales

Affaires sociales et scolaires :
Mme Roux, M. Marroncles, Mme Pradel, Mme Bac,
Mme Ruelle, Mme Garnesson, Mme Bastien.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif. Il participe aux actions menées sur le territoire communal dans le domaine du développement social et dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en partenariat avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS de la commune accompagne des actions de soutien auprès des Jussacois ; il est financé par le budget communal et peut être abondé par des dons de particuliers ou des subventions. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour vocation de créer et maintenir le lien entre les administrés en difficulté et les partenaires sociaux. Il est constitué, à parité, d'élus et de non élus. Ses décisions demeurent la prérogative de ses membres.

Actions en direction des Aînés

Le CCAS tient à entretenir un lien avec les aînés de la commune avec un peu de convivialité.

REPAS DES AINES 2017

Le repas du CCAS a accueilli les aînés de la commune et leurs conjoints.

Les seniors se sont retrouvés avec joie et dans l'amitié autour du traditionnel repas offert par la municipalité le jour de la Fête des Grands-Mères, **premier dimanche de mars**. Ils étaient plus d'une centaine à partager ce moment d'échanges et de gourmandise. Accueillis par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal et du CCAS, les convives retrouvaient leurs amis pour former des tablées très animées d'où fusaient chansons, plaisanteries et éclats de rires.

Lors de son allocution de bienvenue M. Alain Bruneau, heureux de la présence de chacun, ne manqua pas de présenter les projets communaux mais aussi de partager un moment de recueillement pour ceux qui nous ont quittés en 2016.

Le repas servi par l'équipe de M. ARNAL a aiguisé les appétits et a régalé l'assemblée pendant que d'excellents animateurs assuraient avec maestria le divertissement.

Nos aînés ravis ont prolongé la rencontre jusqu'à 18 heures en jouant à la belote et en échangeant des souvenirs ou parlant de projets à réaliser.



Visite de Noël

Comme chaque année, les membres du CCAS et de la commission Affaires Sociales se sont mobilisés et ont également rendu visite et offert quelques douceurs à plus de soixante personnes âgées de plus de 90 ans à leur domicile et aux résidents jussacois en maison de retraite qui ne peuvent bénéficier du repas des Aînés.

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination



C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation qui a pour objectif d'améliorer l'information des personnes âgées de plus

de 60 ans et de leur entourage concernant le maintien à domicile, les aides et services, les lieux d'hébergement existants, les démarches administratives, les activités de loisirs, les ateliers sécurité ou mémoire, équilibre, bon usage des médicaments, prévention du vieillissement, et les possibilités d'aménagements de logements offerts sur le territoire.

Des animations et des ateliers (mémoire, équilibre, sécurité, alimentation, santé, prévention des chutes) ont également lieu sur le territoire de la Vallée de l'Authre ; les informations concernant les activités sont transmises par courrier personnel.

CLIC

5 RUE ELOY CHAPSAL - 15000 AURILLAC

TEL. 04 7162 88 95

Accueil public ; lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Cab'avantage

Le dispositif d'attribution des cartes de bus à tarification sociale permet de voyager sur présentation d'une carte, sur l'ensemble du territoire de la CABA. Il existe trois catégories de tarifs. Le service instructeur des dossiers est le secrétariat de mairie et le paiement s'effectue auprès de la boutique STABUS sur présentation du justificatif fourni par la mairie.

A cet effet, il est nécessaire de présenter son dernier avis d'imposition pour déterminer la catégorie de tarif duquel relève le voyageur. L'aide du CCAS s'élève à 4,40 € pour les usagers retraités de la commune de Jussac relevant du seuil d'attribution 3 avec une validité de 6 mois.

Avec l'évolution tarifaire 2018, le CCAS pourra réévaluer le montant de cette prise en charge.

Présence verte

Pour soutenir la sécurité des personnes âgées le CCAS participe financièrement à l'adhésion à Présence Verte.

CANICULE

Suite à la canicule de l'été 2013, l'État a demandé aux communes de recenser à titre préventif et à leur demande, où à celle de proches les personnes isolées et vulnérables afin de pouvoir intervenir en urgence au niveau sanitaire et social.

Lors d'épisodes de grands froids ou de très fortes chaleurs, il serait ainsi possible d'intervenir efficacement. Inscriptions en mairie.

Actions en direction des familles



Le CCAS peut apporter son aide aux personnes traversant des moments difficiles, participer à des aides ponctuelles aux familles dont le quotient familial est peu élevé, dont le dossier a été constitué auprès d'un travailleur social et, accepté en commission du centre communal d'action sociale.

Actions en direction des jeunes

Mission locale

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans dans le but de les informer, les orienter et les accompagner dans la réussite de leurs projets.

Mission Locale

17 Place de la Paix

15000 AURILLAC

Tél. 04 71 45 60 35

Mel : mission-locale-d-aurillac@wanadoo.fr

Convention CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cantal a signé une convention « délégué social » avec la mairie de Jussac, interlocuteur privilégié pour le signalement et la prise en charge de situations urgentes ; accès aux soins, affiliation CMU, complémentaire CMUC ou aides financières. La détection de situation d'exclusion par la mairie et le CCAS permet une étude prioritaire du dossier, apportant ainsi une réponse appropriée et rapide.

Tél. 3646

du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Dossier en ligne sur ameli.fr

Le site internet de Jussac www.jussac.fr

Le site Internet va totalement évoluer en 2018. Il utilisera la dernière charte graphique de celui de la CABA. Plus imagé, plus fonctionnel et plus agréable pour la navigation.

Ce nouveau site vous permettra de trouver plus rapidement les informations relatives à la vie de votre commune.

Il permettra :

- ❖ de suivre l'actualité
- ❖ de télécharger de nombreux documents : comptes rendus du Conseil Municipal, revues d'informations communales, PLU...
- ❖ de consulter l'agenda des manifestations de la commune

Vous aurez la possibilité de proposer vous-même votre manifestation si vous représentez une association afin de mettre à jour l'agenda. Celle-ci sera validée rapidement par un modérateur.

Page Facebook

www.facebook.com/jussac.fr

La commune de Jussac est présente sur les réseaux sociaux depuis juin 2015 avec une page Facebook gérée par la Mairie, 770 personnes nous suivent déjà.

Nous souhaitons qu'elle soit un lien permanent et dynamique avec les Jussacois. Pour suivre toutes les actualités : www.facebook.com/jussac.fr

Wifi public

Vous avez dorénavant la possibilité de vous connecter gratuitement aux bornes wifi qui sont installées à la salle polyvalente et à la médiathèque Jean-Claude Maurel. Chaque utilisateur, via son téléphone portable,

ordinateur ou tablette a droit à deux heures de connexion par jour.

Ces points d'accès wifi ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité numérique au profit des Jussacois, des visiteurs et des touristes.

Publication municipale

Réalisation d'un bulletin municipal annuel et de deux lettres d'informations municipales « Le Jussac'Infos ».

Marché Dominical

Tous les dimanches matins sur la place de l'Église, les exposants réguliers et occasionnels proposent des produits de qualité : bourriols, fromages de chèvre, primeurs et charcuterie/rôtisserie. Le viticulteur est présent le 1^{er} et le 3^e dimanche du mois. Avec la Boucherie Viars qui assure le dépôt de pain (uniquement sur commande), les Jussacois peuvent trouver au bourg de quoi faire leurs emplettes. A partir du mois de mai, les marchands de plants et de fruits et légumes étoffent le marché avec une offre diversifiée.



■ Culture et Animations

Médiathèque Jean-Claude Maurel

Animation, culture et vie associative :
M. Loustalneau, M. Carayol, Mme Roux, M. Pijoulat,
Mme Pradel, Mme Garnesson, Mme Bastien, Mme Ruelle



	Horaires	Personnel
Lundi	Fermé	Bibliothécaire Odette Ginioux Tél. 04 71 46 67 22
Mardi	13 h 30 à 16 h 30	
Mercredi	10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h	
Jeudi	13 h 30 à 16 h 30	
Vendredi	13 h 30 à 18 h	
Samedi	10 h à 13 h	

14 752 prêts en 2017

Tout d'abord quelques informations pour les nouveaux arrivants : la médiathèque est ouverte à tous, on peut s'y inscrire gratuitement et y emprunter des livres, des DVD, des CD, des magazines et des jeux.

À ce jour, elle est fréquentée par 814 adhérents dont 471 adultes, 335 jeunes et 8 groupes. En 2017, 14 752 prêts ont été effectués.

Rappelons aux usagers qu'avec une seule carte ils peuvent emprunter des documents dans toutes les médiathèques du réseau de la CABA soit à Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Naucelles, Saint-Paul-des-Landes et Ytrac. Ils doivent rapporter les documents là où ils les ont empruntés. Pour consulter leur compte-lecteur et

le catalogue commun aux médiathèques du réseau, les abonnés peuvent aller sur le site mediatheque.caba.fr.

Des livres, les DVD, les CD et les jeux nous sont prêtés par la médiathèque départementale située Boulevard de Canteloube à Aurillac. Deux fois par an elle procède au renouvellement des documents pour chaque support. Son catalogue peut être consulté sur le site culture.cantal.fr. Si un adhérent veut réserver un document sur ce site, il peut le faire lui-même ou le demander à la responsable de la médiathèque où il est inscrit. Dès que le document est disponible, il en est informé par courrier, mail ou téléphone.

Ajoutons qu'en 2018, 11 expositions sont programmées : photographie, modelage, peinture, créations en bois, couture, broderie.

Les expositions

La médiathèque Jean-Claude Maurel est devenue un lieu d'exposition très prisé par les artistes.

En 2017, 11 expositions se sont succédé à la médiathèque.

Face à une demande importante, la municipalité souhaite que la priorité soit donnée aux nouveaux candidats.

Pour exposer à la médiathèque, il faut faire une demande à la mairie. Une assurance sera exigée.

Noms	Dates	Thèmes
BERTHOU DELBORT Nathalie	3 au 28 janvier	Peinture
BONHOMME Isabelle	31 janvier au 25 février	Aquarelles
BOULARD Jean-Marie	7 mars au 1er avril	Photos
DURAND Fabrice	4 au 22 avril	Photos
Atelier de modelage CSIVA	2 au 24 mai	Modelage
GARRY Jean	30 mai au 30 juin	Peinture
CHARMES Odette	4 juillet au 12 août	Poterie
DUVAL Madeleine	5 au 30 septembre	Peinture
THOMAS Daniel	3 au 28 octobre	Peinture
CROS Morgane	7 au 25 novembre	Créations Noël
DEMOULIN Nathalie	28 novembre au 22 décembre	peinture

ACTIVITÉS MUNICIPALES

■ Fête du 15 août

Retour en images sur la fête...



■ Marché de Noël

Organisé depuis l'an dernier par le Comité des fêtes, toujours en partenariat avec la commission Animation, le marché a eu lieu en 2017 pour la 1^{re} fois en nocturne, le samedi 17 décembre 2017.

Il a fait la joie de nombreux enfants qui ont pu assister à un spectacle autour de Noël, se faire maquiller et être photographiés avec le Père Noël.

Les plus grands ont pu remplir leur panier auprès des commerçants habituels du dimanche matin mais également découvrir les réalisations des nombreux exposants artisanaux installés sous la tente prêtée par l'USVA à la salle d'activités.



■ Cérémonie des vœux du Maire

Les vœux du Maire, en présence de M. Bruno Faure, Président du Conseil Départemental et de Mme Hélène Roquette, Conseillère Départementale se sont déroulés le samedi 13 janvier 2018 à la salle polyvalente.

M. Alain Bruneau a adressé ses vœux, au nom du Conseil Municipal, à l'ensemble des Jussacois et Jussacoises, fait une rétrospective des principales réalisations 2017 et a présenté les projets à venir pour cette nouvelle année. Un moment convivial a clôturé la cérémonie.



■ Création d'un parcours sport/santé et d'un terrain multisports

Afin d'améliorer l'offre d'équipements sportifs de proximité au service du sport pour tous, la commune a répondu à un appel à projet national dans le cadre du plan « Héritage de la candidature de Paris à l'organisation des jeux 2024 ». A ce titre, la commune a déposé deux dossiers pour la réalisation d'un parcours de santé et d'agrès de fitness de plein air et la réalisation d'un terrain multisports destiné principalement à la pratique du Padel.

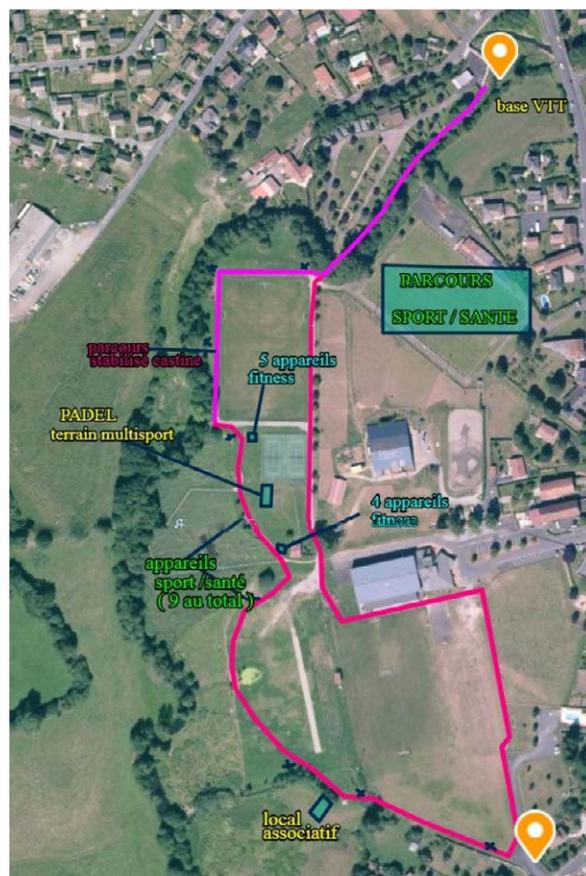
Les deux projets, reçus favorablement, ont permis d'obtenir 28 000 € de subvention via le CNDS ainsi que 10 000 € au titre du DSIL – Contrat de Ruralité 2017-2020. Ces projets bénéficieront donc d'un taux de subvention d'environ 65 %.

Ces réalisations verront le jour en 2018. Le Parcours sport/santé, composé de 9 éléments, partira du camping pour aboutir près du local associatif tout en permettant de faire une boucle.

Afin de compléter le parcours, 1 aire de fitness composée de 9 appareils sera installée à proximité des tennis.

Enfin, un terrain multisports dédié à la pratique du Padel sera implanté devant les tennis.

A noter que ce genre d'équipement est très novateur et qu'il en existe très peu ou pas dans le département.



■ Cadre de vie

Eclairage public

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, initiée par le Syndicat Départemental d'Electrification en décembre 2014, (301 lampes vétustes à vapeur de mercure – ballons fluo – à renouveler), une première tranche de travaux a été réalisée en 2016, avec le remplacement d'appareillages anciens par des lampes à led (Rue des Aubépines, Promenade des Sports...) Une deuxième tranche est programmée courant janvier 2018, l'entreprise Eiffage va procéder au remplacement des lampes énergivores de la traverse (RD 922) par des lampes à led, (commande 2017). A chaque intervention, une partie des lampes ballons fluo sont remplacées.

Propreté et civisme

Des incivilités qui coûtent cher

Il y a les mégots de cigarettes qui jonchent les trottoirs, les chewing-gums qui collent aux semelles, les déchets abandonnés ici et là, les tickets de jeux et paquets de cigarettes qui polluent l'espace public et la vie des passants et des riverains. Mais ce qui s'avère peut-être le plus agaçant, ce sont les crottes de chiens. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe (35 euros).



Tri Sélectif

Jussac est équipée de conteneurs pour les ordures ménagères et de 4 Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les produits recyclables (verre, papier) et de 2 conteneurs à vêtements.

Afin que les usagers puissent facilement transporter leurs déchets recyclables de chez eux aux contenants de collecte, la CABA a réalisé un sac de pré-collecte. Il est disponible à la mairie.

Les dépôts d'encombrants figurent parmi les plus importants dépôts sauvages (cartons, planches, meubles). Chacun doit les emporter au centre de tri des Quatre-Chemins. Se débarrasser sauvagement des déchets est un coût supplémentaire pour la collectivité et chaque citoyen.

Bruits de voisinage

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Ces dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage, à l'exception de ceux qui proviennent d'activités relevant d'une réglementation spécifique. Sont généralement compris comme bruit de voisinage :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage et de jardinage,
- bruit de certains équipements fixes comme ventilateurs et climatiseurs,
- appareils de production d'énergie comme les compresseurs.

Concernant les travaux de jardinage et de bricolage, ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

La municipalité et les citoyens de notre commune font appel au civisme de chacun, pour créer une vie collective saine, respectueuse d'autrui, de l'environnement.

Des adresses précises pour tous



La Mairie, en collaboration avec La Poste a procédé à l'adressage des villages et hameaux. Ce projet avait pour objectif principal de garantir à tout un chacun une plus grande accessibilité.

En effet, posséder une adresse complète avec un nom de rue et un numéro facilite l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS, les livraisons, le développement des services à la personne et l'accès des facteurs au domicile des clients.

Mi-novembre, les personnes concernées ont donc reçu un courrier leur précisant leur nouvelle adresse

ainsi que des cartes « correspondance adresse » à transmettre à leurs organismes. La Mairie, quant à elle a diffusé le fichier au SDIS, au cadastre ainsi qu'à la régie de l'eau.

Dans la continuité, les employés communaux ont réalisé la pose des panneaux de rues et la distribution des numéros dans les boîtes aux lettres. A défaut de

boîte, les numéros ont été rapportés à la Mairie et pourront donc être retirés sur demande.

Certains ont pu être surpris par le numéro (jusqu'à 4 chiffres) qui leur avait été attribué : il s'agit d'une numérotation métrique qui permet d'intercaler de nouvelles habitations et d'éviter les extensions bis, ter...

■ Personnel communal en 2017

Le personnel communal est réparti sur plusieurs services de la collectivité :

Services Administratifs

Sabrina CAMBON, Myriam DELPUECH et Danielle LINARD

Remplacements administratifs

Catherine ANGELVY puis Benjamin CAZAL

Service Animation

Stéphane LACHAZETTE

Service du Patrimoine

Odette GINIOUX

Service Technique

Philippe SOLIGNAC, Bernard CAZAL, Jules COMBELLE,

Frédéric LAFON, Matthieu BONNIVEAU, Clément JOANNY, Julien MALZAC

Renfort d'été au service technique

Thomas PHILIPPE et Charles CESSAC

Service Ecole Primaire

Laurence LEGER, Marie-Josée LUC, Cindy MALZAC PANIS, Evelyne ROLLAND, Solange LAVIGNE, Florian LOUSTALNEAU

Service Ecole Maternelle

Anne-Marie PIJOUAT, Nicole TAISSIDRE, Hélène LESMARIE, Fabienne VIDAL, Maria TURQUET, Safia CHORFI et Nicolas FROMENT

■ Ferme équestre de l'Authre

La ferme équestre de l'Authre, rénovée en 2016, compte aujourd'hui 170 licenciés et 50 chevaux et poneys, et propose des activités diverses

- Enseignement chevaux et poneys par une monitrice diplômée d'état,
- Stages pendant toutes les vacances : passage des galops, stage dressage, stage CSO, stage spectacle, équi fun...
- Sorties en compétitions club et amateur
- Pensions
- Elevage
- Débourage.

La ferme équestre de l'Authre est un lieu convivial et familial où tout un chacun peut s'essayer aux joies de l'équitation. Elle organise au mois de septembre une



journée portes ouvertes afin de faire connaître les activités équestres et propose un petit spectacle où les acteurs sont les cavaliers, les chevaux et les poneys du club. Elle organise chaque année des concours internes (challenge d'hiver et challenge de printemps) pour les plus petits (maniabilité), pour les moyens (épreuve à 40 cm et 60 cm) et pour les plus confirmés (épreuve de 80 cm à 1 m 20) et une épreuve équi fun (selon les niveaux de chacun).

■ Inauguration de la Ferme Equestre 11 mars 2017

Inauguration de la ferme équestre en présence du Préfet Isabelle Sima, de M. le Député Alain Calmette, de M. le Président du Conseil Départemental, Vincent Descoeur, M. le Sénateur-Président de la CABA Jaques Mézard, des Conseillers Départementaux, Mme Roquette et M. Faure.



■ Commémorations



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre

Lecture des lettres de Poilus et Chant de la Marseillaise par les enfants de l'école à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

■ Visite du secrétaire général de la Préfecture, 7 novembre 2017



Visite du secrétaire général de la Préfecture, M. Aurignac, en présence des élus de la commune pour évoquer les projets d'investissement de la commune.

■ Comice Agricole 28 octobre 2017



■ Le Tour du Cantal pédestre s'est invité sur nos chemins...

Le Tour du Cantal Pédestre a fait étape sur Jussac le mardi 18 juillet 2017. Sous une belle journée chaude et ensoleillée, une soixantaine de marcheurs ainsi que les enfants du centre de loisirs de Jussac ont randonnée sur les chemins de Jussac et des communes avoisinantes grâce aux 2 tracés (10 et 20 km) tracés et balisés par les membres du CJRPJ.



Agrémenté de plusieurs ravitaillements et d'une visite à la Dinanderie d'Auvergne, chez M. Bastien, la journée s'est conclue par un apéritif offert par la mairie de Jussac et un repas à la salle polyvalente servi par le restaurant Le Prado.

A cette occasion, un film a été tourné retraçant le déroulement de cette journée d'été et commenté par des jussacois. Si vous souhaitez voir le film, le CD peut être prêté sur simple demande.

Un grand merci aux bénévoles du CJRPJ et à Familles Rurales.

■ Etat civil

NAISSANCES 2017



1 ^{er} février 2017	Emma, Julie, Marie RIGALDIE 2, bis avenue de la Vallée
15 février 2017	Sacha ROULIER 102, chemin des Rivières
8 mars 2017	Méwenn HENRY 30, allée des Pavillons
18 mars 2017	Océane LAVERGNE 18, rue des Acacias
3 mai 2017	Adélaïde CONDRET 18, avenue de Laprade
10 juin 2017	Léa, Clara VAREILLE 19, les Prés de Renhac
20 juin 2017	Emma, Cathy LAPORTE 56, Impasse de Cueilhes
25 juin 2017	Ethan, Christian, Jean-Claude GUYON 17, chemin de Montcamp
30 juin 2017	Jules, Mathis RABHI 4, rue de la Maronne
9 septembre 2017	Léa, Adèle MARONCLE 14, place de l'Eglise
24 septembre 2017	Gabin, Germain FABRE 105, Impasse de Renhac
5 octobre 2017	Jade, Audrey, Inès PRESNEAU 317, Rue du Ruisseau
11 décembre 2017	Elora, Marie-Noëlle, Thérèse FORREZ 14, rue des Acacias
25 décembre 2017	Chloé, Olivia MIJOLE 6, rue de la Maronne

BAPTÊMES CIVILS

24 août 2017	Adélaïde CONDRET
4 novembre 2017	Sofia GUALANDI



MARIAGES 2017

20 janvier 2017	Cécile BROSSEAU et Lionel MARTY
12 août 2017	Cindy CHARREYRE et Sébastien LAMOUREUX

DÉCÈS 2017

Cette rubrique regroupe les habitants de Jussac décédés et personnes décédées ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'Etat-Civil de Jussac à ce jour. À noter que les avis des communes extérieures ne nous parviennent pas toujours dans les délais, ce qui explique certaines omissions.

Janvier :

- BARBET Albert, Antoine
- FRUQUIERE Albert Pierre
- LAPORTE Ferdinand
- JOANNY Catherine, épouse LAPORTE

Février :

- MEALLET Elie, Raymond

Mars :

- WIBRATTE Françoise, Henriette, Marguerite
- FAJOU Germaine, Elise veuve BERTHON
- GRAS Christiane, Lydie, Simone épouse SABATIER
- PLENAT Paul, Bernard, Jacques, Marie

Avril :

- CAYLA Jeannine, Maria, Camille veuve CONQUET

Mai :

- DELOM Maria Jeanne épouse CIPIERE

Août :

- REYT Pierre, Joseph

Septembre :

- TONIZZO Catarina épouse FOURNIER

Octobre :

- BESSOU Jeannette

Novembre :

- LAVIGNE Roger

Décembre :

- ROUCHY Lucien, Jean, Adrien
- CONNE Antoine, Baptiste, François

■ Ecole élémentaire

Pour la 2^e année consécutive, l'école a bénéficié à la rentrée d'un ½ poste à titre provisoire. Cela a permis d'accueillir dans de bonnes conditions des enfants nés en 2015.

L'école accueille 180 élèves répartis comme suit :

Cycle 3 : CM2 : Mme SEMY 20 élèves
CM1 : Mme GABRIEL 20 élèves
CE2/CM1 : Mme GIRALDON 13 élèves

Cycle 2 : CE2 : M BARUZIER / Mme FAUGERON
16 élèves

CE1 : Mme GRIMAL 23 élèves
CP : Mme MOUSSARD 19 élèves

Cycle 1 GS : Mme RIEU 20 élèves
MS : Mme CADOZ-POURPUECH 16 élèves
S : Mme FAUGERON 16 élèves
TPS/PS : M COURBEBASSE 17 élèves

Rased : Mme TEULADE

5 ATSEM travaillent avec les 3 enseignants de maternelle : Safia CHORFI, Hélène LESMARIE, Nicole TAISSIDIRE, Maria TURQUET et Fabienne VIDAL.

Quatre Auxiliaires de Vie Scolaire aident à la scolarisation d'enfants à besoins éducatifs particuliers :

Caroline CAMBON, Magali CALABRO, Arlette VIGENT et Laure PARRAS.

Cette année l'école accueille donc des enfants de 2 ans (nés en 2015). Pour la rentrée 2018, la situation sera réexaminée en juin.

Au cours de cette année scolaire, de nombreuses sorties et activités sont prévues, notamment une semaine sur l'île d'Oléron pour les élèves de CP et CE1. Celles-ci ne sont possibles que grâce à l'Amicale des Parents d'Elèves et la Municipalité qui les subventionnent et aux parents qui accompagnent.

A partir de cette année, le dispositif suivant est mis en place : les élèves de GS-CP-CM1 et CM2 iront à la piscine et ceux de CE1 et CE2 iront au ski.

Pour la 3^e année, des délégués des élèves ont été élus dans les classes. Ceux-ci participent à des réunions animées par M BARUZIER. Les délégués rapportent les travaux, les réflexions, les demandes de leurs camarades et leur font ensuite un compte rendu des décisions prises en Conseil des élèves.

Les délégués de la classe de CM2 sont également invités à participer aux Conseils d'école afin de porter la parole des élèves.

L'année scolaire 2016/2017 en photos...





Inscriptions rentrée 2018

Le directeur commencera à prendre les inscriptions pour la rentrée 2018 à partir du mois de janvier. Sont concernés les enfants nés en 2015 et ceux nés au cours du 1^{er} semestre 2016.

Inscriptions à l'école Marie Marvingt

1^{re} étape

Où ?	Quand ?	Pour qui ?	Pourquoi ?
En mairie	Pré-inscription en janvier puis inscription définitive avant le 1 ^{er} juillet pour l'année scolaire suivante	Les nouveaux inscrits, même s'ils ne fréquentent l'école qu'en cours d'année	Afin d'obtenir une autorisation d'inscription délivrée par le Maire

2^e étape

Où ?	Quand ?	Pièces à fournir
Auprès du directeur de l'école sur rendez-vous le mardi et le jeudi	Entre le 1 ^{er} et le 30 juin pour l'année scolaire suivante	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autorisation délivrée par le Maire ➤ Livret de famille ➤ Carnet de santé ➤ Formulaire de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école

Inscription aux services municipaux liés à l'école

La cantine scolaire

Tous les enfants qui mangent à la cantine doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1^{er} jour de la rentrée scolaire.

Le carton de cantine, utilisé quotidiennement sera rempli en mairie, en précisant bien l'adresse de facturation.

Il est recommandé aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants à midi pour limiter les effectifs de plus en plus lourds, afin de rendre plus confortable le temps imparti d'une heure quarante cinq minutes.



Les garderies scolaires, TAP et ALAE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35
Midi	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 13 h	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 12 h 15
Soir TAP	15 h 45 à 17 h 15* 15 h 45 à 17 h 15	15 h 45 à 16 h 30		15 h 45 à 17 h 15* 15 h 45 à 17 h 15	15 h 45 à 16 h 30
ALAE	17 h 15 à 19 h 15	16 h 30 à 18 h 30		17 h 15 à 19 h 15	16 h 30 à 18 h 30

* Possibilité de sortie à 16 h 30

La garderie du matin et de midi est payante en fonction du quotient familial.

La garderie du soir et les TAP sont gratuits.

L'ALAE est payant en fonction du quotient familial.

Tous les enfants qui utilisent ce service doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1^{er} jour de la rentrée scolaire.

Lors de l'inscription, vous devez fournir votre numéro d'allocataire et le montant de votre Quotient Familial.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ils ont lieu les lundis et jeudis de 15 h 45 à 17 h 15. Une garderie est mise en place pour encadrer les enfants qui ne souhaitent pas participer aux TAP.

Des groupes sont formés avec des roulements par demi-trimestres.

Les familles sont informées par affichage municipal.

Les tableaux nominatifs de répartition sur les divers ateliers sont affichés sous les préaux, et sur le panneau d'affichage de la mairie, Avenue de la Prade.

Il convient de noter que l'assiduité est obligatoire dès l'inscription pour demeurer conforme à la loi.

Afin de faciliter le fonctionnement des temps périscolaires, il est absolument obligatoire pour les parents d'anticiper l'inscription de leurs enfants en mairie pour les TAP, les garderies, l'ALAE, la cantine et le bus scolaire.



* Temps d'Activités Périscolaires.

L' A.L.A.E. : (04 71 46 69 43)

Il se situe au Centre de Loisirs Sans Hébergement, 4, promenade des Sports, 15250 Jussac.

L'inscription auprès de Stéphane Lachazette ou Laurence Léger se fait à partir du premier jour de la rentrée scolaire.

Un accompagnement vers l'A.L.A.E. est prévu pour les élèves qui bénéficient du soutien scolaire en fin de journée le mardi.

Remarque importante (en cas de retard)

- Dans le cas où un enfant, scolarisé en classe élémentaire, n'est pas inscrit à l'ALAE, il ne sera pas pris en charge par celui-ci et devra attendre l'arrivée des parents hors de l'enceinte de l'école.
- En cas de retard imprévu, les parents doivent prévenir le secrétariat de mairie au 04 71 46 65 44 avant 16 h 30.
- Le règlement complet de l'ALAE est disponible en Mairie.

Le transport scolaire

Tous les enfants qui utilisent le transport scolaire municipal doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1^{er} jour de la rentrée scolaire. Une carte de transport scolaire leur sera remise à cet effet.



■ La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2017*.

Eau

- 9 réservoirs : Breisse, Caussac bassin 1, Caussac bassin 2, Cueilhe, Fontenille, Garroustière bassin 1, Garroustière bassin 2, Mercadier, Salemagne (nettoyage respectif les 26/10/2017, 16/01/2017, 26/01/2017, 21/06/2017, 2/10/2017, 24/01/2017, 18/01/2017, 12/01/2017, 31/10/2017).
- 1 098 abonnés, pour 88 991 m³ consommés.
- 12 raccordements au réseau d'eau.
- 7 réparations avant compteur.
- Etudes / Travaux : extension du réseau à Caussac et déplacement d'un réseau de privé sous domaine public, 20 000 € HT environ.

Assainissement

- 7 raccordements au réseau d'assainissement.
- 850 abonnés au réseau collectif.
- 176 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC).
- 1 instruction de permis de construire pour un système d'ANC.
- 3 contrôles réalisés dans le cadre de ventes d'habitations situées en zone d'ANC.

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 4 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) au supermarché, au camping, à la salle polyvalente, à la cité de la Prade + 2 autres colonnes de verre à Cautrunes et à Salemagne.
- 2 colonnes pour la collecte des textiles. Une sur le parking de la salle polyvalente, l'autre au point vert du pont d'Authre.
- 86 participants, à novembre 2017, à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de 2 types de composteurs en bois et accompagnement dans la démarche).
- animations « tri sélectif » réalisées à l'école (maternelle) par le pôle Animation du service Environnement.
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglotte du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Jussac – Aurillac principalement par la ligne A (AL) (régulière ou en Transport A la Demande).
- 43 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- 11 305 km parcourus sur l'année scolaire 2016/2017 par le ramassage scolaire (assuré par la commune), pour 30 enfants bénéficiaires.

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

Urbanisme & Habitat

- 66 Autorisations d'urbanisme et 8 Certificats d'urbanisme instruits par le service ADS.
- 9 dossiers enregistrés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00.)
- élaboration du PLUi-H par le service urbanisme de la CABA (consignez vos observations dans les registres de concertation disponibles en mairies et à la CABA).

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des ambitions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants. Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute leur actu sur le site www.caba.fr.

Tourisme

- 15 hébergements recensés par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac au titre de la Taxe de séjour.
- 6 partenaires à l'Office de Tourisme (restaurateur-hôtelier, propriétaires de meublés).

Contact CABA

Accueil :

41 rue des Carmes, 04 71 46 86 30

Centre technique communautaire :

195 avenue du Général Leclerc, 04 71 46 48 50

Site Web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

* de novembre 2016 à novembre 2017.

■ Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Qu'est-ce que le PLUi-H ?

Pour anticiper les évolutions législatives, la CABA a engagé dès 2016 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme unique a vocation à définir les orientations d'aménagement pour les 25 communes et à préciser leur application sur le terrain. La CABA a opté pour un PLUi-H, valant Programme Local de l'Habitat (PLH).

Les objectifs

Le PLUi-H a pour objectifs de :

- permettre un développement maîtrisé et cohérent du territoire communautaire, tout en portant une attention particulière aux spécificités de chaque commune ;
- s'inscrire dans des objectifs de développement durable en prenant en compte les questions d'urbanisme, mais aussi celles relatives à l'habitat, au développement économique, aux équipements, aux déplacements et à l'environnement ;

- définir des règles d'urbanisme compatibles avec les orientations du SCoT.

Il doit entrer en vigueur en 2020, remplaçant les PLU, POS et CC actuels. Jusqu'à cette date, ces documents d'urbanisme continuent de s'appliquer et les démarches sont inchangées pour les habitants.

Votre avis nous intéresse

L'élaboration du PLUi-H repose sur une collaboration avec les personnes publiques associées : élus, collectivités, services de l'Etat, organismes consulaires. **Les habitants sont également invités à consigner leurs observations dans les registres de concertation disponibles en mairies et à la CABA.** Des réunions publiques et expositions participent également à cette concertation. **A Jussac, une exposition sur le PLUi a été présentée du lundi 8 au vendredi 26 janvier 2018.**

Plus de renseignements :

www.caba.fr/plui

service Urbanisme, 04 71 46 86 30



■ La ZAE devient communautaire

Au 1^{er} janvier 2017, les Zones d'Activités économiques sont devenues une compétence exclusive des Intercommunalités. La CABA gère donc désormais la ZAE située à Jussac.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en application de la loi « NOTRE » du 7 août 2015, la compétence relative à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activités Economiques (ZAE) – qu'elles soient industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques – est exercée par les Intercommunalités.

27 000 m² de surfaces à vendre

Sur le territoire communautaire, la gestion de la ZAE « Les Rivières », située à Jussac, a de ce fait été transférée à la CABA. La zone se situe à la sortie de la commune, le long de la route départementale 922 vers le nord Cantal, direction Mauriac. Elle est accessible facilement par le tourne à gauche qui dessert également le supermarché et la station essence.

Sur cette zone, ce sont plus de 27 000 m² de surfaces qui sont à vendre sur un terrain de 4 hectares, soit 11 lots viabilisés de 1 500 à 5 900 m² (superficies ajustables en fonction des projets), au tarif de 16 € HT/m². La commercialisation a été confiée à la SEBA15, qui l'assurait déjà pour le compte de la commune. A ce jour, deux contacts ont été établis pour la vente de 2 lots (4 000 m² au total).

Contact :
SEBA 15, Pôle Immobilier d'Entreprises
14 avenue du Garric, 15000 Aurillac
04 71 63 88 10 - seba15@seba15.fr



■ Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

L'année 2017 fut très riche pour notre structure.

De nouvelles actions et animations ont été mise en place tout au long de cette année pour faire suite au projet du centre social.

Cette année nous avons souhaité mettre à l'honneur l'ensemble des bénévoles qui permettent, en complémentarité de l'équipe des salariés, le bon fonctionnement de notre structure par leur présence dans certaines animations des secteurs enfance jeunesse et famille, dans l'organisation d'activités au sein des TAP et bien sûr dans les instances décisionnelles tel que le CA et le bureau.

Certains membres se sont exprimés sur le sens de leurs engagements. Pour eux cette démarche militante permet une ouverture sur autrui, un épanouissement grâce aux diverses rencontres faites au sein du territoire, un véritable enrichissement personnel en assistant à l'émergence, au cheminement et à l'aboutissement des projets ; une fierté de pouvoir être le témoin, voir le porte-parole de certains habitants ou adhérents.

Lors de ces échanges et de ces réflexions est née la volonté d'une gouvernance plus interactive au sein du CA.

Pour illustrer cet engagement et vous parler de certaines actions de l'année 2017 je nommerai :

- la belle initiative de Laetitia et Raphaël, qui soucieux de faire connaître leur musique ont proposé d'offrir des moments musicaux (violoncelle et flûte traversière). Ces soirées clôturées par un repas partagé chez l'habitant, dès que possible, ont eu lieu une fois par mois depuis septembre sur les différentes communes du territoire.
- le partenariat relancé avec la maison d'accueil de la Feuilleraie. Ce travail a permis l'organisation d'un nouvel après-midi Café-Théâtre à la maison de loisirs de Crandelles. A cette occasion nous avons partagé des moments inoubliables empreints de chaleur, de générosité et de tolérance impliquant des résidents et des enfants fréquentant les TAP grâce à la volonté des salariés des deux structures.

• la réalisation du projet ados autour du jeune auteur/interprète Bugz-Bunny. Les jeunes, qui ont assisté à l'enregistrement du CD, ont assuré l'organisation du concert, l'accueil et la vente du CD. Cette expérience qui s'est déroulée dans la salle de Jussac dans une ambiance bon enfant fut une véritable réussite.

2017 est une année riche avec également la mise en place grâce au collectif 5 c (Convivialité Circuit Court Crandelles) composé d'habitants des 7 communes du centre social, de la gérante du bar du lac des Genevrières et de la mairie de Crandelles

La démarche du Collectif « Convivialité Circuit Court Crandelles » est la suivante :

Promouvoir le lien social entre les habitants du village de Crandelles, et par extension, entre les habitants des 7 communes du centre social de la Vallée de l'Authre (CSVA) en réunissant tous les acteurs (économique, Mairie, Associations, habitants...).

« Un Circuit Court Economique et Solidaire (CCES) est une forme d'échange économique valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange. »

Pour se faire, le « C.C.C.C. », propose des « rencontres et partages au village », autour du Bar du Lac de Crandelles, tous les 1^{er} dimanche du mois, autour de plusieurs thématiques, qui peuvent être concomitantes, établies selon un calendrier saisonnier.

- la vente directe entre producteurs et consommateurs.
- des animations réalisées par des artisans, producteurs, animateurs, conférenciers...
- des animations musicales.
- des dégustations de produits locaux.
- des repas mijotés au restaurant du Lac des Genevrières avec dans la mesure du possible les produits des producteurs.
- du troc de semences, de plants, de légumes, de confitures, de créations...



Le centre social se crée et évolue grâce aux initiatives des habitants.

C'est un lieu où chacun est le bienvenu et où chaque habitant peut trouver sa place.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous parler des projets que vous avez à cœur.

La présidente Christine MARTIAL

Concernant l'ensemble de nos activités des informations sont mises à disposition sur le site du centre social et disponible auprès des secrétaires de mairie des 7 communes.

<http://csiva.fr/>

Horaires d'accueil du centre social :

LUNDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

MARDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

JEUDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

VENDREDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr



En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur le tri des déchets recyclables sur le territoire du SMOCE.

Le tri des emballages recyclables s'est progressivement déployé sur notre territoire depuis une vingtaine d'années. Dès lors, les choses ne sont pas restées figées.

Les **consignes de tri ont évolué** (et devraient évoluer dans les années à venir) pour une plus grande facilité pour l'habitant. En cas de doute sur les consignes de tri, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- consulter le guide de tri remis par votre intercommunalité* (disponible aussi sur internet) ;
- utiliser l'outil développé par le SMOCE : www.recyclercestliker.com



Les **quantités collectées** sélectivement **progressent** régulièrement même si d'importantes marges de progression existent encore. Pour continuer à progresser, n'hésitez pas à inciter vos proches à faire le geste de tri et lors de vos achats, vous pouvez aussi choisir des produits dont l'emballage est recyclable, en repérant les visuels suivants :



Si vous le pouvez, pensez-même à l'**achat en vrac** qui évite la production de déchets d'emballages !



Les **équipements de tri évoluent aussi**. Face à l'augmentation des quantités collectées et pour permettre de valoriser de plus en plus d'emballages, les centres de tri se sont modernisés.

Depuis près de 18 mois, les emballages recyclables de notre territoire sont dorénavant triés sur le centre de tri du SYDED du Lot à **Saint Jean Lagineste**, près de Saint Céré. Cette installation moderne permet de trier les emballages recyclables **du Lot** mais aussi de **la Corrèze**.



L'**utilisation mutualisée** d'un tel équipement est le fruit de réflexions engagées depuis quelques années par le SMOCE, avec le SYDED du Lot et le SYTTOM 19, qui ne pouvaient envisager seuls de mettre en place un équipement de tri évolutif d'une part pour accueillir des tonnages en augmentation et d'autre part pour assurer la séparation de nouveaux emballages plastiques. Grâce à la massification des tonnages, la modernisation du centre de tri a pu être envisagée tout en assurant un coût maîtrisé du service.

Le centre de tri de Saint Jean Lagineste peut donc accueillir sans difficulté l'augmentation attendue des tonnages collectés sélectivement par les habitants du territoire du SMOCE et permettre de trier au cours des prochaines années des nouvelles matières, pour s'adapter à l'évolution des consignes de tri qui est prévue par la réglementation**.

Pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour préserver les ressources naturelles, **j'ai choisi, je trie !**

*www.caba.fr - www.carlades.com - www.chataigneraie15.fr

**Article 70 (III – 5°) de la Loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique et pour la Croissance Verte

■ Association familles rurales

FAMILLES RURALES est une association loi 1901, elle ne s'appuie en aucun cas sur des sensibilités politiques ou confessionnelles.

Créée en 1960, l'association FAMILLES RURALES de JUSSAC fait appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des familles pour améliorer leur environnement, contribuer à l'animation de la commune et donc à participer au développement du milieu rural.

Ainsi, à JUSSAC des membres bénévoles s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des activités de proximité qui, nous l'espérons, répondent au mieux aux besoins des Jussacois.

Le conseil d'administration souhaiterait que d'autres bénévoles viennent enrichir la structure par leurs idées et leurs actions d'autant qu'une centaine de familles adhère à l'association. Il nous faut assurer l'avenir avec de jeunes parents qui sachent s'investir pour l'agrément de vie de leurs enfants.

Ces activités pour 2017 auront été :

• Centre de loisirs

En 2017, près de 150 enfants ont pu participer aux diverses activités des centres de loisirs (Cantal tour pédestre, cinéma, cirque, accrobranche, sortie dans différentes piscines aux alentours, activités manuelles et sportives, etc.).

Pour rappel, nous ouvrons l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement la première semaine de chaque vacances scolaires de Février et de Pâques en partenariat avec le Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Autre sur le site de « LA GRANGE », allée des sports à JUSSAC.

Durant les vacances d'été, l'association gère seule son centre de loisirs sur JUSSAC.

A cette occasion, nous remercions les directeurs et les équipes d'animation dont bon nombre sont de jeunes jussacois tous dévoués à leurs cadets.

• Vide-dressing

Nous avons organisé notre deuxième édition au mois de Mars. Les exposants et visiteurs ont été nombreux et nous constatons que dans un contexte économique difficile chacun peut y trouver son compte. La bonne humeur est toujours au rendez-vous pour ces journées partagées.

• Vide-greniers

Notre habituel vide-grenier du 1^{er} dimanche du mois de Juillet a généré comme à l'accoutumée un nombre de visiteurs important. Les exposants, toujours aussi nombreux, ont bien retenu cette date et sont toujours au rendez-vous.

Grâce à l'implication de nos bénévoles mais également des services communaux nous pouvons affirmer que cette manifestation est positive et qu'elle mérite d'être reconduite chaque année.

• Méli-mélo de Noël

Cette bourse est principalement dédiée aux jouets et à la puériculture et a lieu le 1^{er} dimanche du mois de novembre. Dans un contexte économique fragilisé, les visiteurs peuvent trouver de quoi garnir le pied du sapin. De leur côté, les exposants toujours plus nombreux à vouloir s'inscrire (95 pour cette année) peuvent donner une deuxième vie à leurs articles.

Comme pour le vide grenier, nous pensons que cette date est bien ancrée dans l'esprit des familles et c'est une manifestation qui rencontre un franc succès.

• Site Internet

Notre trésorière s'efforce de tenir notre site internet à jour afin que chacun puisse consulter le programme d'activités du Centre de Loisirs mais aussi s'inscrire à nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver le lien sur le site communal.

En 2018, l'association prendra de nouveau en charge l'organisation des A.L.S.H. des communes en partenariat



avec le Centre Social Intercommunal pendant les vacances d'hiver et de printemps dans les locaux de la Grange. Un service de transports sera assuré pour les enfants des communes voisines et les petits Jussacois continueront à bénéficier de la proximité et des activités de l'A.L.S.H. tout en élargissant leur cercle de camarades.

Venez nombreux participer aux actions mises en place par nos directrices !

Pour l'Été 2018, l'A.L.S.H. fonctionnera en autonomie dans les locaux de la Grange avec un changement notoire puisqu'après de nombreuses années passées en tant que Directeur, M. Nicolas FROMENT tire sa révérence et laisse place à une nouvelle direction. Nous tenons à le remercier pour toutes ces années d'implication au sein de notre association.

■ Amicale des retraités

Vie du club

86 adhérents sont membres de l'Amicale en 2017.

Le 19 janvier 2017, l'Assemblée Générale, en présence d'un représentant de la municipalité, a rendu compte de son fonctionnement 2016 et a vu l'arrivée d'un nouveau Conseil d'Administration.

Le 2 février 2017, un nouveau bureau a été élu ; Mme Chabaud, Présidente, Mme Garry, Trésorière et Mme Suc, secrétaire.

Le bureau et le CA se sont régulièrement réunis pour planifier et organiser les diverses activités et effectuer les contrôles budgétaires.

Activités

- Mars** Repas par un traiteur ; 70 convives.
- Avril** Concours de belote ; 61 équipes.
- Juin** Voyage à Vichy ; visite de la pastillerie, repas dans un restaurant belle époque, visite des Thermes et de la ville. 31 Jussacois accompagnés de membres d'autres clubs des aînés.
- Juillet** Repas anniversaires par traiteur ; 65 convives.
- Août** Club fermé mais accueil belote.
- Septembre** Concours de belote : 74 équipes.
- Octobre** Inter-clubs à Crandelles, repas spectacle de music-hall au Moulin Bleu (Thiers) ; 35 jussacois en compagnie du club de Leucamp.
- Novembre** Concours de belote ; 51 équipes
Grillade de châtaignes.
Réunion de secteur avec la Fédération à Marmanhac.
- Décembre** Repas dansant de Noël ; 69 convives.
Goûter Bûche de Noël.

Nous continuerons à attacher une grande importance au projet pédagogique du centre de loisirs et à l'ensemble des activités proposées. Les retours des parents nous laissent à penser que nous sommes au plus près de leurs attentes et que les enfants apprécient les temps passés au sein du C.L.S.H.

Le Bureau a besoin de s'étoffer et de se renouveler ; nous faisons appel aux parents de jeunes enfants pour qu'ils s'engagent afin d'assurer l'avenir du Centre de Loisirs... et les temps libres de leurs petits !

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Sandrine Roques

Vice-présidente : Marie Christine MORIN

Trésorière : Caroline MALHERBES

Secrétaire : Séverine MALHERBES

Perspectives

- Maintenir les activités des jeudis après-midis.
- Poursuivre les activités inter-clubs.
- Amplifier les relations et les échanges entre clubs.
- Mutualiser les activités et les ressources.
- Diversifier les activités ; cinéma, animations diverses, activités cuisine, tricot (possibilité de transport).

Le club demeure à votre écoute et est ouvert à de nouvelles suggestions.



■ Anciens de l'USJ

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu au terrain Eugène Bessou au mois de juin en fin d'après-midi. A l'issue de la réunion, les anciens de l'USJ rechaussaient les crampons pour affronter une équipe composée des éducateurs du GVA. Après une rencontre très disputée, la soirée se prolongea dans un esprit convivial.

- Le dimanche 3 décembre, les anciens se retrouvaient au gymnase de Jussac pour affronter les vétérans de Candelles (voir photo). Après plusieurs petits matchs disputés dans un esprit amical, un casse-croûte clôturait une matinée très appréciée.
- Le 7^e tournoi en salle Michel Sininge a connu une forte affluence le vendredi 29 décembre 2017 au gymnase de Jussac : les équipes engagées (24, un record !) ont démontré de belles aptitudes sportives dans une ambiance amicale. Des récompenses appréciées ont été attribuées aux 4 meilleures équipes. A souligner le très bon état d'esprit des participants.
- Les adhérents (une cinquantaine de personnes) se sont retrouvés pour le réveillon de la St Sylvestre à la Maison des Loisirs de Crandelles dans une ambiance festive. Des

retrouvailles amicales autour d'un apéritif maison, suivi d'un dîner dansant très apprécié jusqu'au bout de la nuit.

- L'amicale a également offert aux jeunes footballeurs du GVA, les galettes des rois et les boissons lors d'un goûter en janvier 2016.

Elle supporte et soutient également l'USVA, avec la location d'un panneau publicitaire autour du terrain de sport.



■ Amicale des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves dont tous les membres sont bénévoles, a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels de l'école. Tout comme le cinéma, les spectacles, les sorties, les transports scolaires, etc. Cette année nous aiderons même à financer la classe de mer des CP/CE1 prévue au mois de juin à hauteur de 5 000 €.

Sur l'année 2016-2017 la participation de l'APE a représenté la somme de 11 685 €, ce qui permet aux parents de réduire considérablement leur participation financière.

Tout au long de l'année nous organisons différentes manifestations : Halloween, 5 sorties de ski au Lioran, spectacle de Noël, carnaval, quine, fête des écoles, ventes de calendriers et de chocolats et cours de danse le mardi soir.



LE BUREAU

Présidente	Céline Pradel
Vice-Président	Régis Lacassagne
Trésorière	Audrey Garcia
Trésorier adjoint	Laurent Baruzier
Secrétaire	Prisca Ruelle
Secrétaire adjoint	Jean Privat

Nos prochaines manifestations à venir sont :

- Carnaval 10 février 2018
- Pâques, vente de chocolats
- Quine 24 mars 2018
- Fête des écoles 30 juin 2018

■ Spectacle Les Gens d'ici 8 – 9 – 11 – 12 août 2018



La 22^e édition des Gens d'ici aura lieu sur 4 dates cette année : les 8 – 9 – 11 – 12 août 2018. Scène ouverte sur la vie d'un petit village du Cantal, les Gens d'ici vous font voyager, grâce aux souvenirs d'enfance de Baptiste et Pierrot, à travers les générations et les grandes dates de l'Histoire. C'est l'histoire d'un choix : partir ou rester ?...

Pour l'édition 2018, le Comité d'Ambiance Jussacoise proposera un spectacle sous une version inédite. Si vous êtes venu voir ce spectacle, parlez-en autour de vous ! Ou notez dès à présent les dates pour ne pas



manquer l'histoire des Gens d'ici, jouée uniquement par des bénévoles, qui se différencie de tous les autres spectacles.

Retour sur 2017 : des projets concrétisés

La 21^e édition a eu lieu les 4 et 11 août 2017. Mise en scène, décors, costumes, accueil du public, sécurité du site... tous les bénévoles se sont mobilisés avec talent et générosité.

Inscrits dans les orientations de l'assemblée générale de 2016, ces projets sont aujourd'hui concrétisés :

- La construction de la troisième et dernière tranche des gradins en dur au théâtre de verdure. Lancé dès 2015, ce grand chantier a reçu le soutien pendant ces trois exercices de la Commune de Jussac par une contribution financière pour la fourniture des matériaux, de l'entreprise Laurent Ginioux pour la fourniture du sable et gravats, de l'entreprise Gérard Barbet pour le prêt de matériels de terrassement. La construction elle-même a été menée de front par une équipe très experte et courageuse de bénévoles.
- La numérotation de 1 040 places entièrement réalisée par des bénévoles.
- La mise en place d'une billetterie en ligne via le site www.billetweb.fr qui permet de bénéficier d'une visibilité nationale.

Tous nos remerciements à nos partenaires institutionnels : le Conseil départemental du Cantal, la Commune de Jussac, Groupama d'Oc, le Crédit agricole Centre France (Caisse Jussac / St-Cernin), le club de foot US Vallée de l'Authre pour son aide logistique. A nos partenaires privés dont les artisans et commerçants locaux, la presse dont nos correspondants locaux. Aux bénévoles grâce à qui l'aventure continue.

Nous remercions pour leur investissement Nadine TREMOULIERE et Danielle GERIN qui n'ont pas renouvelé leur mandat.

Spectacle au Théâtre de Verdure à Jussac (places assises numérotées)
- Durée 2 heures - Parking à 50 mètres du site.

Contact :
lesgensdici@gmail.com
réservations sur
www.lesgensdici.org
www.billetweb.fr

Bureau du Comité d'Ambiance Jussacoise

- Présidents : Michel LACROIX - Elyane RODIER
- Secrétaire : Annie SEMETEYS
- Secrétaire adjointe : Jackie SININGE
- Trésorier : Clément BARRIERE
- Trésorier-adjoint : Jean-Louis PIJOULAT



■ Cyclos Jussacois et Randonnées Pédestres Jussacoises - CJRPJ

La saison 2017 du CJRPJ, commencée en janvier avec un moment convivial avec la galette des rois et 80 personnes présentes au siège du club au restaurant du pont d'Authre, en avril un week-end en Périgord deux jours organisés par Christian Murat avec un temps d'été pour accompagner cyclos et marcheurs à la découverte de nouvelles régions.

Le 1^{er} mai organisation du cent du muguet avec un temps pluvieux et une cinquantaine de courageux présents au départ.

La jussacoise du mois de juin reste un grand moment dans la vie du club, une grande édition 2017 : vous étiez 606 sur la totalité des différents parcours.

Le souvenir Joël Lamoure pour la fête du 15 août a vu sa dernière édition cette année pour des raisons de règlement.

Programme 2018 :

Le club se déplace les 7 et 8 avril, 2 jours à Albi pour un séjour vélo et randonnées pédestres.

Le 3 juin 2018 la Jussacoise, encore un moment fort de notre club avec toujours une grosse implication des adhérents. Pour la réussite de cette journée très importante pour le CJRPJ, le comité d'organisation a déjà prévu pour cette édition de nouveaux parcours marche VTT et la route qui pour cette année sera moins pentue avec 1500 mètres maxi pour le grand parcours. 2018 sera ouvert au trail.

Pour la fête du 15 août le CJRPJ va organiser en remplacement du challenge de la vallée de l'Authre la 1^{er} édition vélo vintage souvenir Joël lamoure une journée ouverte à tous et gratuite avec récompense pour les vélos et déguisements les plus anciens.

Les sorties pédestres sont maintenues le samedi, avec une fréquentation importante (programme sur le BLOG rando marcheurs).

Les sorties cyclos ont lieu tous les samedis et dimanches, au départ de Jussac, été comme hiver (VTT/ route). Cette section est toujours très présente aux organisations départementales.



BUREAU CJRPJ 2016/2018

Président : CARTEAU DIDIER.

Mail : didier.carteau@orange.fr : 06.80.83.54.38

Vice-président : MURAT CHRISTIAN

Secrétaire : MARIE PIERRE LOUSTALNEAU.
PATRICIA PIJOULAT

Trésorier : PORTES MICHEL
FORESTIER JEAN-FRANÇOIS.

Chemin : SERGE PIJOULAT

Route : THIERRY LOUVRADOUX

Animation club : DEBERTRAND JEAN-PIERRE

Voyage : ALRIVIE SOLANGE

Liste des responsables commission jussacoise

Administratif, publicité : Didier Carteau

Parcours VTT : Éric Chabreuil

Parcours pédestres : Serge Pijoulat

Parcours route : Thierry Louvradox

Responsable sécurité : Bernard Vidal

Responsable animation : Jean-Louis loustalneau
Gisèle Vidal

Responsable ravitaillement : Gisèle Vidal

Contact 06 80 83 54 38

Mail didier.carteau@orange.fr

Blog randos : <http://randojussac15.skyrock.com/>

Blog cyclos : <http://lesjussacois.skyrock.com/>

Site CJRPJ : <http://lesjussacois.wifeo.com/>



■ Association Jussac jump'

Jussac Jump' apporte son soutien à l'ensemble des manifestations organisées par la Ferme Equestre de l'Authre de Jussac.

■ Association Retraite Heureuse au Pré

L'association « Retraite heureuse au pré » a été créée en 2012 au sein de la Ferme équestre de l'Authre à Jussac. Son but est d'assurer une belle retraite aux vieux poneys et chevaux du club qui ont travaillé pour le plaisir des petits et grands cavaliers.

L'association retraite heureuse au pré organise des manifestations (quine, repas lors des concours, vente de portes clés, cartes de membres bienfaiteurs...) pour pouvoir répondre aux besoins des vieux poneys et chevaux (nourriture, vétérinaire...) et leur assurer une belle qualité de fin de vie.



■ Comité des fêtes de Jussac

Le comité des fêtes de Jussac s'est constitué en fin d'année 2015. Plusieurs animations ont ponctué l'année 2017. Le 17 avril la chasse aux oeufs a connu un vif succès auprès des enfants, le 21 juin la fête de la musique sur la place de l'église a été appréciée de tous, avec le groupe les Shaving Brusck. Le soleil ainsi

que la musique de qualité ont permis une fête réussie. Durant l'été le comité a organisé 5 marchés gourmands les jeudi soirs, animés par Babou et Kevin Lacombe.

La fête du 15 août a été une réussite. Le soir du 13 août la soirée color party avec Festy night a été



très appréciée de plus de 400 jeunes. Le concours de pétanque ainsi que le concert des Wipers le 15 août ont été également appréciés de tous. Le 24 septembre la fête du bourriol a à nouveau animé le bourg de Jussac avec la venue du groupe Terradour Flouricat. Le comité avait organisé un petit concours du meilleur bourriol, c'est M. Gach qui a remporté le 1^{er} prix. Le 25 novembre la soirée moules frites à la salle Polyvalente a été à nouveau une très belle réussite avec une très bonne ambiance. Le 16 décembre le comité a participé avec la municipalité à l'organisation du marché de Noël. Un spectacle gratuit à été proposé aux enfants dans la salle d'activité.

Le comité remercie la municipalité ainsi que tous les employés municipaux pour leur aide dans la mise en place de toutes ces animations, nous remercions également tous les artisans qui ont contribué financièrement au programme de la fête du 15 août 2017.

Pour l'année 2018 nous envisageons d'organiser de nouvelles manifestations et invitons toutes les personnes intéressées par l'animation de notre village, à se joindre à nous.

Programme des animations 2018

- 25 mars 2018 après-midi concours de belote
- 2 avril 2018 la chasse aux œufs
- 13 mai 2018 vide-grenier

- 21 juin 2018 fête de la musique
- 12 juillet 2018 premier marché gourmand
- 19 juillet, 26 juillet, 2 août et 9 août marchés gourmands
- Fête du 15 août 2018
- 23 septembre 2018 fête du bourriol



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Valérie LESTRADE
Trésorière : Marine CARRE
Co-trésorière : Corine PWOWAREZYK
Secrétaire : Anne DELHOSTAL
Co-secrétaire : Marie VIDAL

■ Diane Jussacoise

Cette année l'assemblée de l'ACCA de Jussac s'est déroulée en présence de M. Bruneau, Maire accompagné de Jean Louis Loustalneau Adjoint, et sous la présidence de Géraud Trophime. Une vingtaine de chasseurs étaient présents.

Le nombre de cartes attribuées est resté stable.

Les battues aux chevreuils ont permis d'en prélever 14 dans une bonne ambiance.

Il a été lâché 7 couples de lièvres, 290 faisans et 100 perdreaux.

Le nouveau local est sorti de terre, la dalle a été réalisée.

Avant de prendre le verre de l'amitié le tiers sortant était renouvelé à l'unanimité.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Géraud Trophime
Vice-président : Jean-Luc André
Trésorier : Jean-Pierre Fel

Secrétaire : Jules Combelle
Membres : Pierre Bouysse, Frédéric Lafon, Guy Lampre, Daniel Lavergne, Jean-Francois Laporte

■ Association pour le don de sang bénévole de la vallée de l'Authre (Crandelles – Jussac – Laroquevieille – Marmanhac – Naucelles Reilhac – Teissières-de-Cornet – Freix-Anglards)

« Anonymat, Volontariat, Bénévolat, Gratuité »

Le Don de Sang Bénévole est le seul système qui permet de tendre vers l'autosuffisance.

Il permet d'assurer un niveau de qualité et de sécurité optimale tant pour le Donneur que pour le Receveur.

Le don de sang

- Au personnel de L'EFS (Etablissement Français du Sang) médecins, secrétaires, infirmiers : la collecte.
- Aux Bénévoles de l'ADSB : la promotion, la signalétique, l'accueil des donneurs et la collation.
- A Jussac, ils assurent la collation.
- A Naucelles et Crandelles, la collation est assurée par l'EFS.

On peut être Donneur de 18 à 70 ans.

Par an :

- 4 dons chez les femmes
- 6 dons chez les hommes

Possibilité de renseignement sur le don de moëlle osseuse lors d'une collecte.

La vie associative

- 4 collectes à Jussac

- 27/02/2017
- 09/05/2017
- 28/08/2017
- 28/11/2017

- 3 collectes à Naucelles

- 24/04/2017
- 29/08/2017
- 26/12/2017

- 2 collectes à Crandelles

- 06/06/2017
- 05/12/2017

En 2016 : 434 personnes se sont présentées.



- Au cours du 1^{er} trimestre 2017, des élèves de CM ont participé au Concours de Dessin organisé par la FFDSB au cours des TAP. Merci au Centre Social de la Vallée de l'Authre. 1 goûter a été offert.

- Le 16 septembre 2017 : La rando a eu lieu cette année à Crandelles. Une cinquantaine de marcheurs a répondu présent malgré le temps maussade et au retour a pu apprécier les gâteaux offerts par l'école de Boulangerie d'Aurillac.

- Le 10 février 2017 : l'Assemblée Générale a eu lieu à Naucelles en présence du Docteur Corinne MOMPEYSSIN, médecin de l'EFS, d'Albert VINAS, Président de l'UD 15, de Christian POULHES, Maire de Naucelles, de Jean-Pierre PICARD, Maire de Reilhac, Eliane ROUX, Représentant Alain BRUNEAU, Maire de JUSSAC.

- Bilan moral et financier ont été présentés et votés. 1 démission et 1 entrée au Conseil d'Administration

Le Docteur MOMPEYSSIN rappelle que :

- Le sang est irremplaçable.
- 10 000 dons par jour sont nécessaires.
- Insiste sur l'autosuffisance et la sécurité du Receveur mais aussi du Donneur.

61 Diplômes ont été remis dont 1 pour 100 Dons.

Le pot de l'amitié a été offert par la Municipalité de Naucelles, suivi d'un cocktail dînatoire.

Merci aux Donneurs, Bénévoles, Municipalités, aux Présidents et Membres des Associations pour leur soutien.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Christiane SOUBRIER

Vices Présidents :

- Eliane ROUX
- Geneviève CALVET
- Christian GASTON

Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER

Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE

Secrétaire : Ginette APCHIN

Secrétaire Adjointe : Yvette ROLLAND

CALENDRIER COLLECTES 2018

- | | |
|-------------------|--|
| JUSSAC | Jeudi 22 février - Jeudi 03 mai
Lundi 27 août - Jeudi 22 novembre |
| NAUCELLES | Mardi 24 avril - Mardi 14 août
Jeudi 27 décembre |
| CRANDELLES | Mardi 19 juin - Mardi 18 décembre |

■ Groupement de la Vallée de l'Authre

Le Groupement de la Vallée de l'Authre en mode « Label FFF » pour cette nouvelle saison...

Après une saison 2016 / 2017 très riche au niveau sportif avec un titre de champion du Cantal en U15, une montée de notre jeune équipe féminine en Promotion de Ligue et de très bons résultats dans toutes les catégories aux quatre coins de notre département du Cantal, nous avons clôturé celle-ci par notre traditionnelle Assemblée Générale fin juin au terrain de football de REILHAC, réunion où l'on nota une affluence importante, signe du dynamisme de notre association.

Nous noterons la bonne maîtrise de notre budget d'environ 37 000 € avec quelques recettes nouvelles (tournoi féminin, buvettes, soirées diverses et notre quine...).

Notre club a aussi décidé de pérenniser l'emploi de notre coordinateur sportif Yohann ALRIVIE en transformant son emploi d'un CDD de 10 h/semaine en un CDI sous le même format ; le rôle de Yohann au sein de notre structure est primordial, sachant que chacun d'entre nous est bénévole mais aussi salarié à l'extérieur. De plus, celui-ci poursuit sa formation de technicien sportif une semaine par mois à LYON, capitale de notre région AURA, gage de qualité et de sérieux pour notre structure.

C'est ainsi que notre école de football vient d'obtenir le Label Jeunes Espoir délivré par la Fédération de Football Française et la Ligue du Football Amateur tant pour son ensemble que pour sa section féminine ; ce label est la reconnaissance du travail effectué ces dernières années pour structurer notre association et développer notre projet Club autour de 4 axes :

- Le projet associatif visant à consolider le club autour d'une organisation cohérente et sécurisante et à développer le mieux vivre ensemble.
- Le projet sportif visant à mettre en adéquation les offres du club et les besoins des pratiquants.
- Le projet éducatif visant à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de vie et du jeu au sein et en dehors du club.
- Le projet d'encadrement et de formation visant à renforcer les compétences de nos éducateurs.

A chacun, jeunes joueurs, parents, éducateurs et bénévoles du club de faire vivre ce label afin de poursuivre notre objectif principal : **prendre du plaisir à pratiquer le football dans un cadre agréable avec l'envie de progresser à son rythme.**

Le Groupement de la Vallée de l'Authre tient aussi à remercier la municipalité de JUSSAC pour la mise à disposition et l'entretien de tous les équipements publics que nous sommes amenés à utiliser et tout particulièrement le terrain de football.

Bonne saison à tous.

Les jeunes joueurs, les éducateurs, les bénévoles et l'ensemble du GVA vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



■ Hand Ball Club Naucelles – Reilhac – Jussac – Saint-Cernin

Pour cette saison 2017-2018, le handball club NRJ SC est heureux d'avoir un nombre de licenciés quasi identique à l'année passée, soit 120 licenciés.

Nous avons cette saison la chance d'avoir pu compter parmi nous des licenciés fidèles mais également d'accueillir de nouveaux licenciés. Le club compte 12 équipes de moins de 11 ans aux adultes garçons et filles.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et pour tout niveau.

Un club qui réunit plusieurs communes

Le handball club NRJ SC qui signifie Naucelles, Reilhac, Jussac et St Cernin est composé de licenciés domiciliés sur divers cantons du secteur en plus des quatre communes principales soit Crandelles, Teissières-de-Cornet, St-Paul-des-Landes, Marmanhac, Ytrac... Mais également nous arrivons à conquérir des licenciés de communes plus éloignées comme Prunet ou St-Simon.

Une convention avec le Club de Saint-Mamet Châtaigneraie Cantalienne qui perdure

Depuis maintenant trois ans, le Handball club NRJ SC a signé une convention sur différentes équipes avec le club de St-Mamet Cère et Rance.

Cette convention permet à l'ensemble des licenciés de pratiquer leur sport au niveau territorial mais également sur haut niveau en moins de 18 ans championnat de France pour les filles et au niveau Excellence régionale et Pré-nationale pour nos seniors garçons et filles. Nous tenons à remercier M. HOSTAINS, président de St-Mamet ainsi que toute l'équipe encadrante des deux clubs grâce à qui cette convention est une réussite et perdue dans le temps.

Un club qui se diversifie

Le handball club NRJ SC met un point d'honneur à se diversifier et à garder son indépendance le plus possible.

En effet, le club en son nom propre propose ses activités aux moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans filles.

Le club a créé cette saison une équipe loisir qui s'entraîne le jeudi soir à 20 h 30. Le but étant de s'amuser et de découvrir notre sport dans un cadre ludique.

Un encadrement de qualité

Le Handball Club NRJ compte parmi ces entraîneurs, des joueurs expérimentés qui donnent de leur temps et de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs.

Entraînement du Handball Club NRJ SC saison 2017-2018

- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2011-2010-2009) : le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2008-2007) : le jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 au gymnase de Naucelles.

- Moins de 13 ans filles (nées en 2006-2005) : le mardi de 18 h 30 à 20 h au gymnase de Naucelles.
 - Moins de 13 ans garçons (nés en 2006-2005) : le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 au gymnase de St-Mamet.
 - Moins de 15 ans filles (nées en 2004-2003) : le mardi de 18 h 15 à 20 h au gymnase de St-Mamet et le jeudi de 19 h à 20 h 15 au gymnase de Naucelles.
 - Moins de 15 ans garçons (nés en 2004-2003) : le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 au gymnase de St-Mamet.
 - Moins de 18 ans filles (nées en 2000-2001-2002) : le mercredi de 14 h à 15 h 30 au gymnase de Naucelles et le vendredi de 18 h 30 à 20 h au gymnase de St-Mamet
 - Seniors filles (nées en 1999 et avant) : le vendredi de 20 h 00 à 21 h 30 au gymnase de St-Mamet
 - Seniors garçons (nés en 1999 et avant) : le mardi de 20 h à 21 h 30 au gymnase de St Mamet.
 - Equipe loisir : le jeudi de 20 h à 21 h 30 au gymnase de Naucelles.
- (Ces horaires et lieux sont susceptibles d'être modifié d'une saison à l'autre).

Tarifs de licence

- Moins de 9 ans : 60 €
- Moins de 11 et 13 ans : 80 €
- Moins de 15 ans : 90 €
- Moins de 18 ans filles : 120 €
- Seniors : 130 €
- Loisirs : 80 €
- Dirigeante : 50 €
- Tarif famille avec 5 euros sur la seconde licence

Pour plus d'information
contacter Paméla RAYMOND, Présidente
au 06 89 99 24 48.



■ Line dance and co

Le club « Line Dance & CO » propose des cours de danse en ligne (dont le Madison est l'ancêtre) où les rythmes musicaux sont variés et dynamiques. Vous y travaillerez la concentration, la latéralisation et la mémorisation sur des petites chorégraphies.

Le club propose des cours le mardi de 20 h à 22 h à la salle polyvalente de Jussac.

Le mercredi : cours enfant de 17 h 30 à 18 h 15 ; cours ados de 18 h 15 à 19 h 30 ;

de 20 h à 22 h cours adultes

Cette association propose des démos à l'occasion de diverses manifestations et prépare des danseuses dans les compétitions nationales et internationales. Leur coach et professeur de danse ; Corinne DELY, 11 fois championne du monde dans la discipline, fait partie de l'équipe de France.

Cette année a été riche en récompenses :

- La plus jeune Noémie Maanane en division 2 enfant (1^{re} place).
- Charlène Rey en division 2 junior (7^e place).
- Jade Maury en division 3 espoir (7^e place).
- Loic Soulié en division 3 enfant (1^{re} place).
- Enora Guillet en division 3 junior (6^e place).
- Lucas Aurière en division 3 junior (3^e place).
- Andréa Debertrand en division 1 junior (3^e place).
- Chloé Plantade en division 1 junior (4^e place).



- Océane Astorg en division 1 Adulte 1 (3^e place).
- Christelle Soulié en division 1 Adulte 2 (4^e place).
- Championnat de France senior : Corinne DELY (1^{re} place) est championne du monde Sénior à Nashville (USA).

Toutes nos danseuses et danseurs reprennent leurs entraînements sérieusement pour préparer au mieux leurs futures compétitions. Les autres danseuses et danseurs s'entraînent en vue des futurs spectacles donnés au sein des comités des fêtes.

Nous avons pu voir leur spectacle lors des jeudis gourmands de juillet 2017.

■ Les Vergers de la vallée de l'Authre



Depuis la création de l'Association des Vergers de la Vallée de l'Authre, nous avons constamment défendu l'accueil, le respect et l'écoute des personnes qui viennent vers nous pour apprendre certes, mais aussi trouver un accompagnement pour développer, parfaire leur pratique, tout en créant des liens dans un cadre agréable au travers des deux vergers, celui de Jussac et de la Contie.

La prise en compte des besoins de nos « apprenants », leurs demandes ou interrogations, leurs implications ou prises d'initiatives dans les projets sont aussi au cœur de nos principes associatifs.

Notre projet s'appuie particulièrement sur la participation et l'implication de tous, que ce soit les personnes accueillies que nous associons autant que possible au sein des différentes activités, mais également les encadrants ou membres bénévoles investis et mobilisés dans les missions qui nous sont confiées.

Pour 2018 nous continuons les stages de tailles, greffes, soins aux arbres et de pomologie à l'automne.

Le programme détaillé de 2018 vous le retrouverez sur le site : <https://authrevergers.fr/>

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Michel Mijoule - Tél. 07 86 30 56 87
Secrétaire : Alain Carayol - Tél. 06 70 29 45 57
Trésorière : Catherine Garnesson

■ Les Anciens d'AFN

Le Comité intercommunal des Anciens d'AFN de la vallée de l'Authre vieillit comme tout un chacun ; mais heureusement l'effectif des anciens combattants ne se renouvelle pas.

En 2018 nous commémorons le 56^e anniversaire du cessez-le-feu intervenu le 1er mars 1962, mettant fin à la guerre d'Algérie qui a duré 10 ans, et au cours de laquelle 30 000 appelés ont payé de leur vie. Parmi eux 70 Cantaliens. Nous devons nous souvenir de ces jeunes comme l'on se souvient des morts pour la France des précédents conflits. C'est au nom de ce devoir de mémoire que nous sommes très attachés aux cérémonies commémoratives des monuments aux morts. Se souvenir c'est œuvrer pour la paix future.

Le Cantal compte 3272 adhérents à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), dont 620 épouses de nos camarades décédés. Ensemble nous avons obtenu des avantages sociaux, auprès de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), notamment pour les veuves qui peuvent prétendre à une aide financière en fonction de leurs revenus.

Au niveau départemental nous disposons d'un fonds de solidarité et également d'un second fonds qui nous permet d'offrir un colis aux malades lors d'une visite en service hospitalier ou à domicile.

Notre dernière assemblée générale a eu lieu à Naucelles en Mars 2017, où nous avons été accueillis toujours aussi chaleureusement par la municipalité.

Monsieur le Maire – Christian Pouilhes – a ouvert la réunion avec un mot d'accueil, puis le Président de l'association – Roger Peyrat – a pris le relais pour la présentation du rapport d'activité.

Désormais les assemblées générales n'apportent que peu de changements ; nos activités se limitent aux commémorations, quelques réunions du bureau de l'association et l'organisation d'une sortie : en juin dernier nous étions une cinquantaine en ballade à Cahors. Le rapport financier du trésorier – Pierre Belaubre – est assez succinct, du fait de nos activités réduites. Le budget de l'association fait face à quelques dépenses à l'occasion des décès de nos camarades, mais aussi pour les gerbes qui viennent fleurir les monuments aux morts lors des cérémonies. Nous devons également alimenter nos fonds de solidarité.

Madeleine Canches et le Président se chargent des œuvres sociales : accompagnement des veuves dans la constitution des dossiers pour la perception d'aides auprès de l'ONAC, visite des malades etc.

A l'issue de la réunion nous assistons à la messe puis procédons au dépôt de gerbes aux monuments aux morts. Notre assemblée générale s'est terminée en toute convivialité lors d'un déjeuner réunissant 80 personnes, honorées de la présence de Monsieur le Maire et de l'Abbé Sournac.

En 2018, l'assemblée générale aura lieu à Jussac, le lundi 19 mars.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Roger Peyrat
Trésorier : Pierre Belaubre
Secrétaire : Danielle Alleyrangues



■ Ping du Pays de Naucelles



Le Ping du Pays de Naucelles est une association intercommunale dédiée à la pratique du tennis

de leur catégorie respective.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente (Sandrine Bailleul au 06 67 81 80 42), le secrétaire (Alain Laubie au 06 72 54 42 49) ou vous rendre sur l'un des créneaux.

de table en loisir comme en compétition. Nous invitons tous les Jussacois à venir titiller la petite balle avec nous quand ils le souhaitent, les mardis et vendredis à partir de 20 h 30 ainsi que les mercredis de 17 h 15 à 18 h 30. Nous accueillons toutes les personnes qui veulent essayer sans distinction d'âge, de sexe et surtout pas de niveau et ceci toute l'année.

Notre club est engagé en championnat par équipe au niveau régional (1 équipe) et au niveau départemental (3 équipes) mais aussi en championnat individuel pour nos joueurs âgés de 9 ans à plus de 80 ans chacun dans



■ Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre

La **Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre** compte à ce jour 118 adhérents qui participent aux activités suivantes :

Danse : tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h salle polyvalente de Jussac.

Yoga : tous les jeudis de 16 h 45 à 18 h 15 salle du CLSH de Jussac.

Tir à l'arc : tous les jeudis de 9 h à 10 h 30 au gymnase de Naucelles.

Rando tous les lundis à 13 h 15 RDV devant la salle polyvalente de Jussac. Et deux fois par mois tous les vendredis à la journée.

Marche nordique tous les jeudis à partir de 13 h 30.



Aquagym centre aquatique d'Aurillac les lundis de 9 h 45 à 10 h 30 et le vendredi de 11 h 15 à 12 h.

La **R.S.V.A.** a organisé un **séjour rando** pour les randonneurs, qui a eu lieu à Evian et qui a permis à 38 randonneurs de découvrir Genève – Thonon – Yvoire et de parcourir les beaux chemins de la région de Chablais.

L'activité dansée intervient dans différentes maisons de retraite pour permettre à nos aînées de passer une agréable après-midi.

Le **Tir à l'arc** organise des petits concours en interne.

Nous avons participé également au **parcours du cœur** – au **téléthon** – rando au profit des maladies **rares** – **don du sang**. Nous organisons des manifestations (pièce de théâtre – concerts, etc.) qui permettent à notre association de maintenir un bon fonctionnement. Cette année nous avons fêté les 10 ans de notre association.

En début d'année 2018, nous allons créer une activité Pétanque.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous êtes intéressés vous pouvez venir nous rejoindre. Contactez le secrétariat : Mmes Jacqueline Sininge (04 71 46 62 11) ou Raymonde Malroux (04 71 63 74 81), vous pouvez également consulter le blog : <http://www.rsjussacoise.fr/>

■ Jussac Tennis Club

Stabilité du nombre de licenciés

Nous clôturons la saison 2016/2017 avec 111 licenciés (45 jeunes et 65 adultes) comme l'année précédente. A ce titre le Jussac Tennis Club reste un des clubs phare du Département.

C'est donc l'occasion de remercier très chaleureusement pour leur immense implication au sein du Jussac Tennis Club depuis de très nombreuses années, Jean-François Rodier et Hervé Gane qui ont passé le relais fin 2017.

Ecole de tennis

- 56 inscrits à l'école de tennis et au cours adultes pour cette saison.
- 38 jeunes à l'école de tennis.
- 18 en cours adultes.
- 5 encadrants tous diplômés, pour un total de 360 heures dispensées tout au long de l'année.
- L'organisation d'un stage jeunes durant les vacances d'été.
- Séance de découverte du fit tennis.

Résultats sportifs 2017

Le bilan individuel est exceptionnel avec l'obtention de 5 titres départementaux :
Maëva Bruel en ACE orange et Audrey Rodier en 17/18 ans.

Philippe Garcia (3^e série), Hervé Gane, (catégorie senior 40/45 ans) et Jean Marc Molina (4^e série).

Et 2 titres chez les féminines (Tournoi Nanaraquettes) : Anne Morange et Audrey Rodier.
Félicitations à toutes et à tous.

Le bilan par équipe est beaucoup moins flatteur. 3 équipes descendent à l'échelon inférieur et 2 autres se maintiennent. Chez les hommes en particulier, cela s'explique par le nombre très important de joueurs blessés en équipe 1 qui a forcément eu des répercussions sur les autres équipes.

Néanmoins, la nouvelle saison 2017/2018 débute fort bien puisque l'équipe vétérans + 35 ans décroche le titre départemental.

Tournoi Paul Ginioux

La 30^e édition du Tournoi Paul Ginioux (open 1^{ere} catégorie) a eu lieu du 1^{er} au 25 février 2017.

127 participants réparties sur 7 épreuves, des jeunes jusqu'au vétérans.

Victoire de Valentin Miranda (5/6 TC Ussel) sur Jackson Thazar (5/6 Cère et Rance) chez les hommes et de Jeanne Bourlange (5/6 TPS Mauriac) sur Laura Triouleyre (15/3 TCA) chez les dames.

Tournoi de printemps

Du 25 mai au 10 juin, 48 inscrits pour cette 28^{ème} édition. A noter une très belle épreuve en double mixte (10 équipes) dans un esprit très convivial.

Victoire d'Olivier Miranda (15 TPS Mauriac) sur Jackson Thazar (5/6 Cère et Rance) chez les hommes et de Cindy Simon (30/2 Vic Tennis PARC) sur Frédérique Lachaze (30 As Bortoise) chez les dames.

Tournoi Interne

Organisé par Hervé Gane, ce tournoi réunit les compétiteurs du club dans une lutte fratricide mais néanmoins très amicale. Victoires de Philippe GARCIA et d'Audrey Rodier.

Tournoi Multi Chances

A l'initiative de Philippe Garcia, un tournoi multi chance féminin a eu lieu le dimanche 9 juillet 2017.

Jussac Tennis Club promenade des Sports
15250 Jussac.
Correspondant du Club :
Stéphane Lachazette (06 86 79 72 96)



■ Union Sportive de la Vallée de l'Authre

Quelle belle saison 2016-2017 pour l'ensemble de notre Club !
En termes de résultats sportifs les coprésidents Fred Besson et Serge Leybros se sont montrés très satisfaits des résultats obtenus.



L'équipe fanion après avoir assuré son maintien dans son championnat de Ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes, Division Honneur Régional (R2), a remporté la Coupe du Cantal pour la deuxième saison consécutive le 10 juin 2017 face au club de Châtaigneraie Cantal sur la magnifique pelouse de Riom-es-Montagnes. Quelle superbe performance lorsqu'on connaît l'engouement et l'attachement de tous les clubs cantaliens pour l'obtention de ce trophée.

Suivant ce bel exemple, la formation 2 après une deuxième partie de saison très convaincante termine en beauté son championnat d'Excellence se classant à la seconde place. Ce classement lui permet d'accéder au niveau supérieur en Championnat Elite du District du Cantal. La formation 3 a parfaitement conservé son

rang dans son championnat démontrant une fois de plus son rôle essentiel de lien au sein de l'USVA.

Au regard de ces brillants résultats obtenus, des félicitations doivent être adressées aux coaches respectifs de nos trois formations, Yohann Alrivie pour la formation fanion, Fred Lafon pour l'équipe 2 et Patrice Garry pour la formation 3.

Les vrais valeurs de notre Club parmi lesquelles celles de solidarité et d'ambition sportive, ce qui n'exclut en rien la convivialité au sein du Club, alliées à la qualité sportive de notre effectif ont largement contribué à l'obtention de ces brillants résultats.

Lors de l'Assemblée Générale de juin dernier, le secrétaire Ludovic Canches n'a pas manqué de relever les aspects significatifs de la bonne marche du club à savoir l'augmentation du nombre de licenciés (+35) pour atteindre 244 licenciés, notant avec satisfaction les réels efforts obtenus dans le comportement sportif de l'ensemble du groupe largement reconnu par les instances du football cantalien.

La sérénité était de mise également du côté de notre trésorière, Brigitte Landes, laquelle a pu une nouvelle fois présenter un budget financier global en équilibre. Performance qui n'a été possible, comme celle-ci le soulignait, que grâce à l'appui de nos trois municipalités, Jussac, Marmanhac et Reilhac, et l'investissement de l'ensemble de nos partenaires institutionnels et ceux issus du secteur économique local.

Par ces quelques lignes, les présidents tiennent à les remercier vivement.



■ Tarifs municipaux 2018

Garderie et ALAE

(Facturation à la ½ heure)

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires 2018
1	QF ≤ 281 €	0,72 €
2	281 € < QF ≤ 538 €	0,82 €
3	538 € < QF ≤ 627 €	1,04 €
4	627 € < QF ≤ 723 €	1,17 €
5	723 € < QF ≤ 872 €	1,29 €
6	872 € < QF ≤ 1046 €	1,43 €
7	QF > 1046 €	1,54 €

Cantine

Tarifs 2018	
Enfant	2,62 €
Employé Mairie	4,10 €
Professeur des écoles	5,80 €

Transports scolaires

Tarifs 2018	
Mensuel	9,35 €

Marché

Tarifs 2018
1,50 € par mètre linéaire par jour pour les exposants occasionnels
Tarif abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au trimestre. Pour les abonnés, les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.
70 € pour les camions ventes au déballage

Cimetière

Tarifs 2018	
Concession le m ²	
Trentenaire	120 €
Perpétuelle	200 €
Columbarium	385 €

Jardins communaux

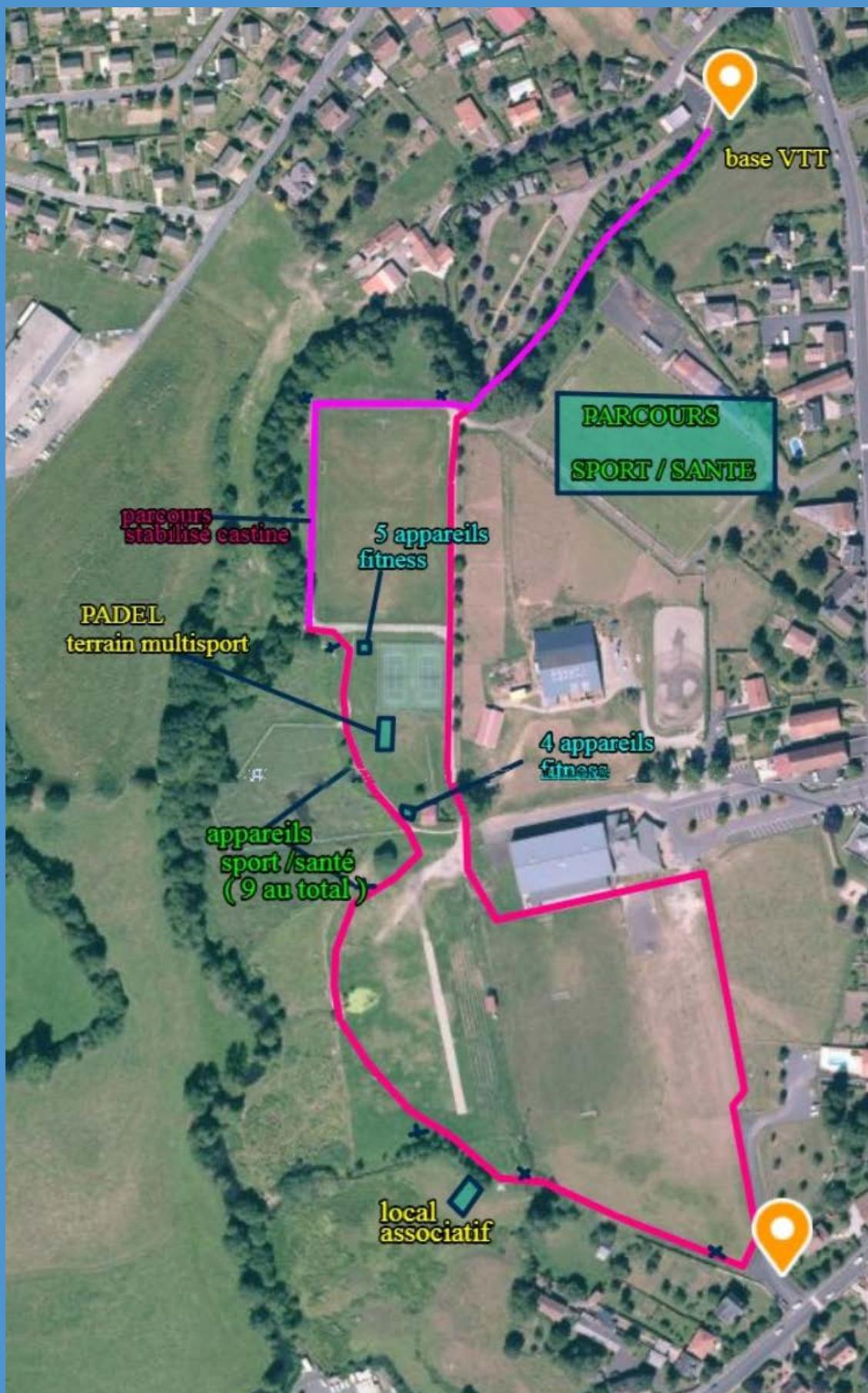
Tarifs 2018	
Fonction de la surface (annuel)	de 18,5 € à 90 €

Salle polyvalente

Les différents tarifs de la salle polyvalente sont disponibles à la mairie.

Parmi les projets 2018...

PARCOURS SPORT / SANTÉ



TERRAIN MULTISPORTS



Mairie de Jussac - 1, allée des Pavillons - 15250 JUSSAC
Tél. 04 71 46 65 44
Mail : mairie@jussac.fr - Site internet : www.jussac.fr